

Heureuse année

2018



Gratuit

L'Entente

Bulletin d'information du CONSEIL DE L'ENTENTE/N° 01/1^{er} Trimestre 2018

PAIX ET SÉCURITÉ

Les stratégies du Conseil de l'Entente face à la montée de l'insécurité



LA TOUR ENTENTE

symbole de la
renaissance
de l'institution



Notre mission :

la paix par l'amélioration des conditions de vie
des populations rurales



**Le Secrétaire
Exécutif Adjoint**

**dévoile les organes et
moyens d'action de
l'organisation**

CONCOURS CULINAIRE

3^{ème} Edition

un vecteur de renforcement de
l'intégration sous-régionale

Fonds de Développement de l'Electrification (FDE)

Le Fonds de Développement de l'Electrification (FDE) est un Etablissement public de l'Etat. Il est placé sous la tutelle technique du Ministère chargé de l'Energie et la tutelle financière du Ministère chargé des Finances. Dans la Loi n°14-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie, le FDE devient l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER).

Acquis (2003 - décembre 2016)

- 270 localités électrifiées ;
- Une puissance totale installée de plus de 3,020 MW en diesel et 405 kWc en PV
- 35 000 ménages électrifiés
- Environ 280 000 personnes ont accès aux services électriques;
- Création d'emplois nouveaux en milieu rural ;
- La réduction des coûts de construction des réseaux avec l'utilisation des technologies à moindre coût (système monophasé avec retour à la terre -Single Wire Earth Return-SWER-, système par câble de garde isolé -SCDGI-);
- La valorisation de l'énergie solaire photovoltaïque avec l'hybridation de centrales ERD (Systèmes hybrides type fuel saver), distribution de kits solaires photovoltaïques type « Solar Home Systems ».
- L'intégration de campagnes d'information et sensibilisation sur le VIH/SIDA dans les projets.
- Forte responsabilisation des populations à la réalisation à travers la création de coopératives d'électricité (coopel).
- Amélioration des conditions de vie et de travail des populations rurales (santé, éducation, téléphonie, activités génératrices de revenus, etc.).

Projets en cours

Le FDE déroule actuellement plusieurs projets financés en grande partie par les partenaires techniques et financiers.

Il s'agit:

du Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité (financement de base et additionnel de la Banque Mondiale)

La composante 2 du projet mise en œuvre par le FDE vise l'électrification de 209 localités par la réalisation de liaisons interurbaines classiques (triphasées) ou câbles de garde, l'hybridation de centrales diesel, la construction de centrales hybrides avec mini réseaux électriques, la construction de plateformes multifonctionnelles avec mini réseaux électriques. Cette composante bénéficie d'un financement de 51, 88 millions de dollars US, soit 26 199 400 000 FCFA.

A terme, plus de 20 000 ménages seront raccordés permettant à plus de 120 000 personnes de bénéficier de façon directe du service électrique. De même, des structures administratives, communautaires, culturelles, éducatives et sanitaires seront raccordées.

du projet d'électrification rurale décentralisée des Provinces du Ziro et du Gourma (ERD ZIGO).

Ce projet a été formulé afin d'apporter des solutions appropriées durables et respectueuses de l'environnement au faible taux d'accès aux services énergétiques modernes dans les zones urbaines, périurbaines et rurales dans ces provinces.

Le choix des deux (2) zones d'intervention se justifie par l'importance de la biomasse et des opportunités de développement de technologies basées sur la valorisation des énergies renouvelables.

D'un montant de sept milliards cent trente-six millions cent cinquante mille neuf cent cinquante-cinq (7 136 150 955) FCFA, son financement est assuré par l'Union Européenne à hauteur de 71,64 %, l'Etat burkinabè à travers le FDE pour 27,57 % et les collectivités territoriales concernées -Matiacoali, Cassou, Gao, Dalo, Bougnoumou- pour 0,79 %). Les contributions des collectivités sont faites en nature et en espèce.

du Projet d'électrification rurale décentralisée par énergies renouvelables sur financement de la Banque Islamique de Développement (BID)

Le financement de ce projet d'un montant de 12 millions de dollars US est assuré par un prêt à l'Etat burkinabè sur le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID). Ce projet permettra l'électrification de quarante et une (41) localités dans six (06) régions du Burkina Faso avec une prépondérance pour l'énergie solaire, permettant ainsi l'accès à l'électricité à plus de 4 500 ménages en Année 1. Le recrutement des entreprises pour l'exécution des travaux est en cours.

du projet sur financement de l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA) et le Fonds d'Abu Dhabi (FAD)

D'un cout global de 16 millions de dollars US, soit 10 millions de dollars pour le financement de l'IRENA/FAD et les 6 millions restant seront supportés par le FDE et ses partenaires.

C'est un projet qui permettra l'électrification de 42 localités par des mini-réseaux, des extensions de réseaux, des kits solaires et des systèmes solaires photovoltaïques collectifs. Le projet est en adéquation avec les objectifs nationaux, en termes d'extension de l'accès à l'électricité moderne à travers le pays et de promotion des énergies renouvelables. Il permettra d'approvisionner en énergie plus de 12400 ménages ruraux, des commerces et des centres communautaires.

Le Projet d'électrification de la localité de Gori.

D'un montant de 160 000 000 FCFA, il est porté par l'ONG Tin Twa avec un cofinancement du FDE et de l'ECREE à travers son mécanisme de la facilité énergie. Il s'agit d'un Projet d'électrification pilote par hybridation d'une plate-forme multifonctionnelle à Gori dans la commune de Piéla, province de la Gnagna.

Le Projet d'électrification rurale par kits solaires photovoltaïques :

Le l'ABER vient d'obtenir un troisième financement du Conseil de l'Entente d'un montant de cinquante millions (50 000 000) FCFA pour l'électrification d'une localité du Burkina, après Sampopo et Djifoloma.

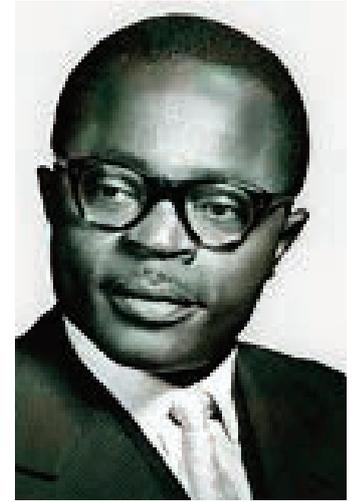
Localisation/Adresse :

Ouaga 2000, Avenue El Hadj Salifou CISSE / 01 BP 545 Ouagadougou 01 Burkina Faso

Tél: (00226) 25 37 45 01 – Fax: (00226) 25 37 43 11 /Email: fde@fasonet.bf /Site web: <http://www.fde.bf>



Hommage aux Pères Fondateurs du Conseil de l'Entente



Leurs Excellences Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Côte d'Ivoire, Hamani DIORI Niger, Hubert MAGA Dahomey/Bénin, Maurice YAMEOGO Haute-Volta/Burkina,

Fort de son cadre approprié de renforcement de la coopération entre les pays membres, le Conseil de l'Entente a contribué pour une grande part à l'intégration des peuples en Afrique de l'Ouest.

Il a contribué à l'intégration de l'espace ouest-africain par deux voies : celle de l'intégration horizontale, en créant ou en participant à la création d'autres organisations spécifiques poursuivant les mêmes objectifs, et celle de l'intégration verticale, par le renforcement de la coopération entre les pays membres de son espace.

En matière d'intégration horizontale, le Conseil de l'Entente a joué un rôle essentiel dans la création du groupe UMOA/UEMOA et de la CEDEAO. Après les indépendances en 1960, les nouveaux Etats se trouvaient confrontés au problème du système monétaire à adopter. Après plusieurs concertations dites



En 1966, le Togo du Président Nicolas Grunyski rejoint le Conseil de l'Entente

"conférences monétaires", le groupe du Conseil de l'Entente crée l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) en mai 1962, avec le Sénégal, la Mauritanie et le Togo. Pour favoriser l'intégration de cet espace, ce groupe de 7 a adopté le Franc Cfa pour faciliter les échanges entre ses membres, la libre circulation des personnes et le rapprochement des populations. Quant à la CEDEAO, c'est le 28 mai 1975 qu'elle a été créée par 16 pays de l'Afrique de l'Ouest, dont les 5 du Conseil de l'Entente.

Dans l'esprit des pères fondateurs, les deux organisations devraient travailler de concert et en complémentarité pour accélérer le processus d'intégration de la sous-région. L'idée, même si elle n'a pu se réaliser jusqu'ici, était de faire du Conseil de l'Entente le laboratoire d'expérimentation de certains projets avant de les étendre aux autres pays de la CEDEAO ■

et à la nouvelle génération de Chefs d'Etat



SEM Faure Essozimna GNASSINGBE
Président de la République Togolaise
Président en exercice du Conseil de l'Entente



SEM Alassane OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire



SEM Issoufou MAHAMADOU
Président de la République du Niger



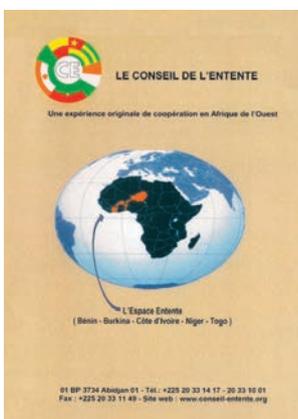
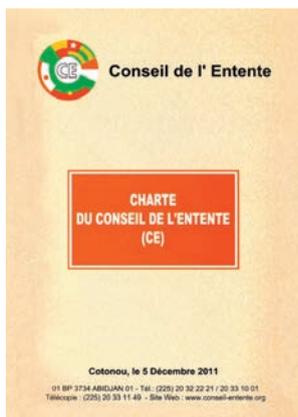
SEM Roch Marc Christian KABORE
Président du Faso



SEM Patrice TALON
Président de la République du Bénin

L'ESPACE ENTENTE, AUJOURD'HUI

Un cadre de concertation permanente entre les Etats membres, de convivialité et de dialogue entre les dirigeants, de rapprochement entre les peuples, d'intégration économique, le Conseil de l'Entente s'affirme au fil du temps par de nombreuses réalisations aussi bien dans nos cités que dans nos campagnes.



Le Sommaire

L'éditorial

Le bulletin «L'Entente» pour quoi faire?..... 05

L'agenda

- La Task Force ACP, CEDEAO, Conseil de l'Entente.....06
- Le point de Marie Magloire Aniambossou,
représentant en Europe..... 07

Sur le Gril

La Tour Entente..... 09

Entretien avec

Le Secrétaire Exécutif Adjoint :
«Nous avons repris notre place».....12

Sécurité

Les stratégies du Conseil de l'Entente.....14

Les acquis de l'Entente

- Le CERFER (en bref).....17
- Des réalisations convaincantes
- Sampopo
- Nyidové
- Dori..... 17

Le Contrôle Financier

«Notre mission, sécuriser et veiller..... 28

Formation

- De l'investissement dans le capital humain 30

La Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina

«L'excellence au service du privé»..... 31

Cuisine de l'Entente 3^{ème} édition

L'intégration renforcée..... 32



ADRESSE ET CONTACTS :

01 BOÎTE POSTALE 3734 ABIDJAN

01 TÉL : (225) 20 33 14 17

FAX : (225) 20 33 11 49

SITE WEB :

www.conseildelentente.org

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication

M. Patrice KOUAME, Secrétaire Exécutif

M. Abdoulaye MOHAMADOU,

Secrétaire Exécutif Adjoint

M. Issa MOKO DÉMONLE,

Directeur du Département de la Coopération Politique, Paix, Sécurité

M. Jean-Baptiste OUEDRAOGO

Directeur du Département de la Coopération au Développement

M. Comla KADJE,

Directeur du Département des Infrastructures et des grands Projets

M. Latoudji Dodjivi OKPELOU,

Contrôleur Financier

M. Philmon Thierry OUEDRAOGO,

Journaliste/Editeur

SECRETARIAT TECHNIQUE DE REDACTION

E. Média groupe International

e.mail : emgi_7@yahoo.fr

Tirage : 5.000 exemplaires

Distribution : gratuite

Correspondants :

- Béliébi Soumaïla BASSOLE, (226 70 26 33 56)

- Seny BORY, (227 96 63 84 64)

- Romain BENCODJO (229 97 26 94 58)

- Photos : Soro NEHELO

Action publicitaire : EMGI - 00 225 08 52 55 31

email : emgi_7@yahoo.fr

Assistante : Veronique ADJOBI

Encarts publicitaires du N° 1 :

FDE, Faso Hôtel, Faso-Baara (NR).



de Dr Patrice Kouamé,
Secrétaire Exécutif du Conseil
de l'Entente

Lors des 8^{èmes} jeux de la francophonie organisés à Abidjan en juillet 2017, quelque 3000 visiteurs se sont relayés au stand du Conseil de l'Entente.

Parmi eux, deux illustres personnalités : Son Excellence Monsieur Hery Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar, et Madame Michaëlle Jean, Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Toutes ces personnes voulaient en savoir davantage sur l'histoire et les activités de la plus ancienne organisation intergouvernementale de coopération en Afrique qu'est le Conseil de l'Entente. Voilà comment est née l'idée de créer un Bulletin d'Information du Conseil de l'Entente, qui paraîtra désormais tous les trimestres. Le Conseil de l'Entente couvre, en effet, un pan important de l'histoire de l'Afrique contemporaine que les générations actuelles ne doivent pas ignorer.

L'organisation a été créée le 29 mai 1959 à Abidjan, à l'initiative de Félix Houphouët-Boigny et ses pairs de l'époque : Hamani Diori du Niger, Hubert Maga du Dahomey (le Bénin actuel), Maurice Yaméogo de Haute-Volta (le Burkina actuel), rejoints en 1966 par le Togo



mètres irrigués villageois, réalisations de plus de 6000 points d'eau potable dans les zones rurales, aménagement de parcs nationaux comme celui d'Abo Kouamékro en Côte d'Ivoire, construction de réceptifs hôteliers pour promouvoir le tourisme, programme d'appui aux entreprises africaines, institution d'une Tranche Commune Entente des Loteries Nationales, création du Centre Régional de Formation pour l'Entretien Routier à Lomé, etc.

Les crises successives et la disparition des pères fondateurs ont fortement perturbé le fonctionnement du Conseil de l'Entente pendant plus d'une décennie.

Après plusieurs concertations, la nouvelle génération de chefs d'Etat a estimé que face aux nouveaux défis et menaces, l'héritage du Conseil de l'Entente, marqué par la culture de la paix, de la solidarité et du développement, mérite d'être préservé.

Ils ont estimé que l'esprit de l'Entente fait de fraternité et de recours au dialogue pour la résolution des différends mérite d'être réhabilité et entretenu.

Voilà comment, par une charte adoptée le 05 décembre

Le bulletin «L'Entente» pour quoi faire ?

sous le Président Nicolas Grunyski.

A la tête du groupe des cinq pays liés par l'histoire et la géographie, les pères fondateurs vont structurer leur action autour du triptyque **paix, solidarité, développement**.

Ils vont ainsi créer ou contribuer à créer des institutions spécialisées ou plus larges poursuivant les mêmes objectifs que le Conseil de l'Entente : l'Union Monétaire Ouest Africaine en 1962 pour la coopération monétaire, Air Afrique en 1963 pour le transport aérien, l'OUA en 1963, la CEDEAO en 1975 avec les 11 autres Etats de l'Afrique de l'Ouest, l'UEMOA en 1994, etc.

Le **dialogue** est l'instrument qui fut privilégié pour maintenir le climat de paix dans l'espace où aucun conflit armé n'a été déploré entre les pays membres malgré l'existence de problèmes de frontière.

Un **Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts** du Conseil de l'Entente a été institué pour permettre aux Etats membres de lever des fonds sur les marchés financiers en vue du financement de leurs investissements.

Un vaste programme de développement rural avait été lancé et exécuté sur plusieurs années dans les cinq pays : programme céréalier, programme vivrier, programme d'élevage, projet de péri-

2011 à Cotonou, les chefs d'Etat ont relancé les activités de l'organisation. Le nouveau dispositif institutionnel du Conseil de l'Entente comprend : la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement avec une présidence tournante, le Conseil des ministres, le Comité des Experts, le Secrétariat Exécutif avec un Contrôleur Financier, le Commissaire aux comptes, le Comité d'audit.

Concernant ses activités, en relation étroite et en **complémentarité** avec les autres organisations sous-régionales, notamment la CEDEAO et l'UEMOA, le Conseil de l'Entente doit travailler au renforcement de la coopération déjà ancienne et privilégiée entre les pays de son espace dans les **domaines qui concourent à la paix**: politique, sécuritaire, culturel et développement. A cet égard, plusieurs mesures ont déjà été prises ou sont en cours.

Nos lecteurs trouveront dans ce premier numéro du bulletin «L'Entente» des articles sur la coopération avec la CEDEAO et l'UEMOA, les réalisations du Conseil de l'Entente visant à améliorer les conditions de vie des populations rurales - électrification, eau potable, centres de santé, écoles - ainsi que les projets de l'organisation.

Je souhaite plein succès au Bulletin «L'Entente» ■

La Task Force ACP, CEDEAO et Conseil de l'Entente

Le Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) a conclu un accord avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le mardi 28 novembre 2017 à Abidjan.

L'accord a été signé par le Secrétaire général des ACP, Dr Patrick I. Gomes et le Président de la Commission de la CEDEAO, Marcel De Souza, en présence du Pré-



sident du Comité des Ambassadeurs du Groupe ACP, Amadou Diop, et du Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, D' Patrice Kouamé.

Il s'agit d'un mémorandum d'entente dont la mise en œuvre permettra aux trois institutions de renforcer leur coopération et l'intégration des peuples.



Mamadou Diop, Patrick I. Gomes, Marcel De Souza et Patrice Kouamé

Prenant la parole après la signature de l'accord, le Président de la Commission de la CEDEAO, Marcel De Souza, a rappelé l'existence depuis 2000 d'un mémorandum d'entente avec les ACP et a souligné son indispensable réaménagement face au contexte actuel. Puis il a salué le travail abattu par le Secrétaire Général des

ACP et le Président du Comité des Ambassadeurs avant de définir les principes devant désormais régir les ACP : « Nous voulons encourager la coopération sud-sud, donner un élan à la lutte contre la pauvreté en passant obligatoirement par la création d'emplois pour les jeunes, les femmes et les entrepreneurs pour aller vers une crois-

sance inclusive qui ne laisse personne sur le quai... Nous n'omettons pas l'impératif sécuritaire, au regard de la montée de l'extrémisme violent et des attaques terroristes. Car vouloir régler l'un sans l'autre n'offre pas de solution durable », a-t-il dit avant de dénoncer le trafic ignominieux d'êtres humains en cours en Libye.

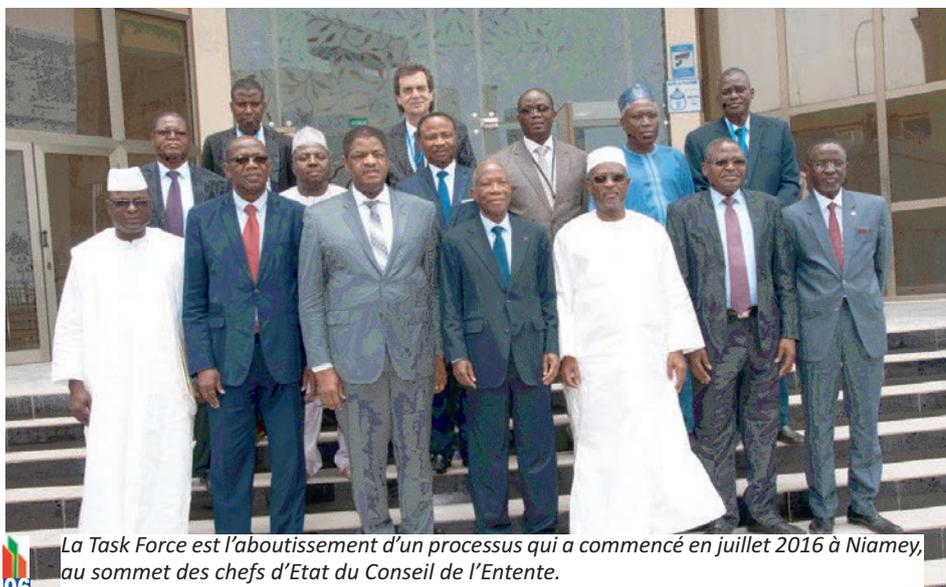
Ce nouveau mémorandum d'entente ouvre donc la voie à une revitalisation des actions avec les ACP pour l'approfondissement de l'intégration économique et régionale. « Et c'est dans ce cadre que nous pensons que le Conseil de l'Entente pourrait également contribuer, dans une feuille de route que

Le Secrétaire général des ACP,
Dr Patrick I. Gomes



nous allons élaborer, en vue de l'associer à la réalisation des projets que nous aurons à exécuter », a indiqué Marcel De Souza qui a suggéré la création d'une Task force qui va élaborer un plan d'actions dans lequel seront définis les projets à exécuter.

A son tour, le Secrétaire Exécutif du Conseil



La Task Force est l'aboutissement d'un processus qui a commencé en juillet 2016 à Niamey, au sommet des chefs d'Etat du Conseil de l'Entente.



de l'Entente, Dr Patrice Kouamé, s'est dit heureux d'accueillir cette cérémonie de signature à Abidjan, siège du Conseil de l'Entente. Pour lui, cet accord ACP - CEDEAO - Conseil de l'Entente est l'aboutissement d'un processus qui a commencé en juillet 2016 à Niamey, au Sommet des chefs d'Etat du Conseil de l'Entente avec la signature d'une convention entre les ACP et le Conseil de l'Entente, suivi par un autre mémorandum d'entente entre le Conseil de l'Entente et la CEDEAO signé en septembre 2016, à Abidjan. Les contacts avec les ACP

et la CEDEAO ont été poursuivis jusqu'à ce qu'il apparaisse nécessaire de mettre en place la Task Force qui permettra aux trois institutions d'opérer ensemble ... «c'est-à-dire coopérer pour accélérer le développement et l'intégration dans notre espace», comme l'ont stipulé les chefs d'Etat lorsqu'ils décidèrent de relancer les activités du Conseil de l'Entente. «Le Conseil de l'Entente doit coopérer avec la CEDEAO pour accélérer la mise en œuvre de projets dans son espace et améliorer les conditions de vie des populations... Et nous constatons



Le Président du Comité des Ambassadeurs du Groupe ACP, Amadou Diop

Activités de la Représentation du Conseil de l'Entente en Europe

Marie Magloire ANIAMBOSSOU, Représentant en Europe, fait le point



D'importantes rencontres avec des partenaires d'Europe

M. Aniambossou, quelles sont vos activités en Europe?

- Il y a deux activités principales : la première consiste à faire connaître le Conseil de l'Entente, asseoir son image en tant qu'institution à côté de la CEDEAO et de l'UEMOA. La seconde, c'est de nourrir les accords de coopération, à la fois avec les institutions en Europe et avec nos part-

naires au développement que sont la CEDEAO, les ACP et l'OIF.

Quel est le bilan de vos activités en Europe?

- Il est globalement positif : nous sommes visibles aussi bien à Paris qu'à Bruxelles. Nous avons aussi communiqué dans les pays scandinaves (Danemark, Suède, Norvège et Finlande). Nous avons participé à des rencontres au Luxembourg, à la

que nous sommes en train de réussir ce pari. Je voudrais vraiment vous remercier pour l'engagement que vous avez pris de développer cette coopération».

Le Président du Comité des Ambassadeurs du Groupe ACP, Amadou Diop, intervenant en dernier ressort, a conclu ainsi : « la Task Force vient consolider un espace de partenariat qu'il faut cultiver jour après jour. Nous négocions avec nos partenaires européens. Mais quand il faudra agir, il faudra aller à la base. Et la base, ce sont les institutions d'intégration (CEDEAO et Conseil de l'Entente) qui sont les bras armés permettant de réaliser les chantiers que nous allons définir. C'est la raison pour laquelle, face à tous les défis, nous sommes confiants que nous pouvons compter sur votre accompagnement, en vous disant que la signature du Comité des Ambassadeurs est déjà acquise » ■

Banque Européenne d'Investissement. Nous avons un projet avec l'ONUDI en Autriche. De plus en plus donc, le Conseil de l'Entente rayonne. Nous avons un accord de coopération avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et deux autres avec la CEDEAO et les ACP. Nous avons par ailleurs signé l'adhésion à la plateforme des organisations intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest à Ouagadougou. Et nous venons de mettre en place, à Abidjan, en marge du 5ème sommet Union Africaine-Union Européenne, une task force qui réunit les ACP, la CEDEAO et le Conseil de l'Entente, sous la houlette des trois chefs de ces institutions :

le Secrétaire Général des ACP, le Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, avec un parrainage du Président du Comité des ambassadeurs des ACP.

C'est dire que nous avançons. Derrière ces accords de coopération, l'idée est de créer des programmes de manière à financer un certain nombre de projets. La signature de l'accord avec la CEDEAO est intéressante à plus d'un titre parce que, dans cet accord, nous avons deux principes: le principe de subsidiarité et le principe de maîtrise d'ouvrage déléguée.

L'accord avec les ACP a été signé le 11 juillet 2016 à Niamey, devant les chefs d'Etat du Conseil de l'Entente. Cet accord va nous permettre de bénéficier des fonds intra-ACP. Dans le cadre des accords de Lomé et de Cotonou, les 79 pays ACP bénéficient d'une enveloppe globale correspondant à



Marie Magloire ANIAMBOSSOU,
Représentant en Europe

10% des Fonds européens de développement. Cela avoisine les trois milliards d'Euros, sur lesquels des actions et programmes seront financés. Avec la task force, très rapidement, nous aurons une réunion à Bruxelles pour identifier les projets à met-

tre en œuvre en commun. Ce sera aussi l'occasion de mettre en place une feuille de route pour que le Conseil de l'Entente bénéficie à la fois de la CEDEAO et des ACP.

Quels sont les arguments que vous utilisez en Europe pour justifier la renaissance du Conseil de l'Entente ?

- Les cinq pays du Conseil de l'Entente font partie de l'espace CEDEAO, avec l'avantage qu'ils ont une coopération et une intégration plus poussées dans le cadre du Conseil de l'Entente. C'est une organisation de proximité qui avait marqué les esprits par de nombreuses réalisations dans les pays membres au profit des populations.

Aussi, son étroite coopération avec la CEDEAO et l'UEMOA permettra d'accélérer le processus d'intégration de l'espace ouest-africain par des réalisations concrètes au profit des populations. C'est donc l'efficacité qui est visée et non la compétition ■

Des officiels du Conseil de l'Entente présents à cette rencontre

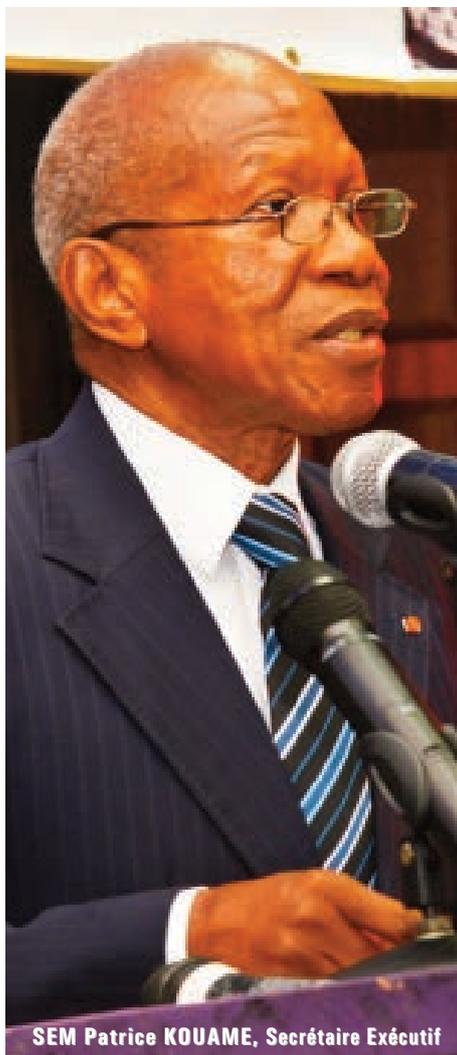
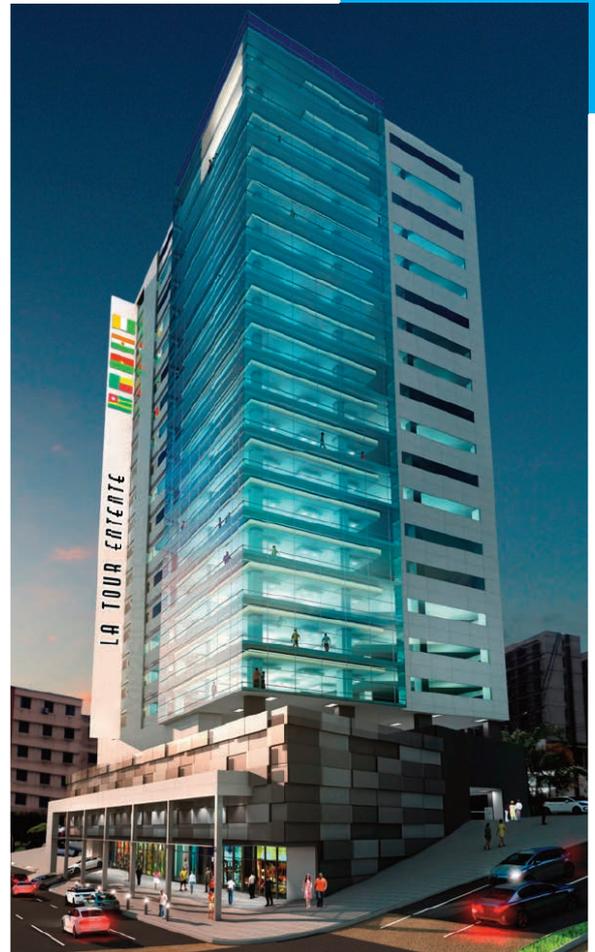


La Tour Entente, symbole de la renaissance de l'organisation pionnière

LE CONSEIL DE L'ENTENTE A ENTREPRIS D'ÉRIGER À L'EMPLACEMENT DE SON SIÈGE ACTUEL À ABIDJAN UN IMMEUBLE ULTRA-MODERNE DE 20 ÉTAGES. FRUIT D'UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DE 52 MILLIARDS DE F CFA, CET ÉDIFICE SERA LE SYMBOLE DE LA RENAISSANCE DE L'ORGANISATION PIONNIÈRE.



Le Ministre Ally Coulibaly de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur : «Ce projet est largement soutenu par les Chefs d'Etat des cinq pays membres du Conseil de l'Entente»



SEM Patrice KOUAME, Secrétaire Exécutif

LA TOUR, UNE INITIATIVE MAJEURE

Je voudrais, au nom des organes du Conseil de l'Entente que sont la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Conseil des Ministres, le Comité des Experts et le Secrétariat Exécutif, vous souhaiter la bienvenue à cette rencontre et vous remercier d'avoir accepté notre invitation.

Merci, M. le Ministre Ally Coulibaly, de relever de votre présence cette cérémonie comme vous l'avez toujours fait depuis la relance des activités du Conseil de l'Entente en 2012.

A travers vous, je voudrais exprimer notre reconnaissance à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, pays siège du Conseil de l'Entente, pour son indéfectible soutien à cette organisation pionnière de l'intégration en Afrique de l'Ouest.

Merci à notre partenaire, le groupe Sud-Africain G5 properties, pour toute la confiance placée dans nos pays et dans notre institution.

Excellences, Mesdames et Messieurs, nous vous avons convié ce matin pour vous présenter le projet de construction de la TOUR ENTENTE, la première réalisation du programme immobilier du Conseil de l'Entente dans les cinq pays membres que sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Niger.

M. le Ministre Comla Kadjé, Ingénieur des Ponts et Chaussées de Paris, Directeur des

Infrastructures et des Grands Projets du Conseil de l'Entente, ancien ministre des Travaux Publics du Togo et ancien Commissaire aux infrastructures de la CEDEAO, en est le maître d'œuvre.

Il présentera tout à l'heure le projet et son montage financier.

«La nécessité engendre la méthode», selon un dicton. C'est en recherchant des sources de financement des activités du Conseil de l'Entente et l'autonomie financière de notre organisation que l'idée de la réalisation d'un programme immobilier destiné à la location dans les cinq pays membres a germé dans notre esprit.

Elle a progressivement mûri lors des réunions du Comité des Experts, du Conseil des Ministres et finalement a été approuvée et autorisée par la Conférence des chefs d'Etat le 11 juillet 2016 à Niamey.

Depuis, le gouvernement ivoirien nous a apporté tout son soutien pour que l'opération voie effectivement le jour et soit un succès.

Nous avons ainsi obtenu les autorisations du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme ainsi que les exonérations du Ministère du Budget.

Nous sommes à la phase du marketing pour informer les locataires potentiels.

Nous comptons sur les médias pour assurer le relai et une large diffusion de l'information. La réalisation du programme immobilier contribuera à :

- ☞ immortaliser l'œuvre des pères fondateurs du Conseil de l'Entente, une organisation dédiée à la paix et au développement ;
- ☞ rendre hommage aux chefs d'Etat en fonction ;
- ☞ pérenniser l'institution ;
- ☞ assurer sa visibilité et sa crédibilité ;
- ☞ participer à l'embellissement de nos villes capitales politiques ou économiques.

Voilà pourquoi nous invitons les médias à nous accompagner dans cette extraordinaire aventure.



M. le Ministre Comla Kadjé, Ingénieur des Ponts et Chaussées de Paris, Directeur des Infrastructures et des Grands Projets présentant la Tour Entente



De nombreuses personnalités présentes à cette conférence

Cette conférence de presse a donc amplement communiqué sur tous les aspects de la construction de cet

D'un coût global de 52 milliards de francs CFA, le projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé, comme l'indique



ADIBOLO Kodjo Edem Jules
(Chef du Service Etudes au DIGP)



Au 1er plan: MM. KOFFI Kan (Comptable de l'Ordonnateur), LOUGUÉ Hassane (Agent Comptable)

immeuble, projet phare à la dimension de la pionnière des organisations africaines largement soutenu par les cinq Chefs d'Etat des pays membres, selon le mot du Ministre Ally Coulibaly de l'Intégration à cette rencontre.

Chacun, au cours de cette rencontre, a pu se rendre effectivement compte des impacts positifs attendus, découvrir la qualité des porteurs du projet composés d'opérateurs économiques et financiers parmi lesquels des banques sud-africaines et locales qui ne cessent de se bousculer au portillon de l'initiative.

la clé de répartition des apports financiers basée sur une participation du Conseil de l'Entente à hauteur de 25% et une intervention du privé à hauteur de 75%.

Le projet, à ce jour, est au stade des études détaillées, vu l'intérêt croissant que des opérateurs économiques tant locaux qu'étrangers lui manifestent. La visibilité devrait être plus nette d'ici la fin décembre 2017 et la pose de la première pierre début 2018.

Les revenus générés par cette initiative permettront le financement d'infrastructures telles que l'électrification, les points d'eau

potable, pour ne citer que ceux-là. Sans omettre les emplois directs et indirects induits, pendant et après la réalisation du bâtiment.

Cet édifice sera aussi un test car, après Abidjan, d'autres villes des Etats membres sont dans l'attente et, pour certaines, des terrains sont identifiés.

Située dans le quartier du Plateau à Abidjan, cet édifice de haut standing sera composé de 4 sous-sols de parking, 20 étages dont 3 niveaux de parking aériens, 16 étages de 1000 m2 chacun destinés à la location et 1 étage de 1000 m2 abritant les services du Conseil de l'Entente.

Les plans de l'édifice ont été réalisés non seulement en tenant compte des normes internationales mais également en prenant en considération le problème du stationnement au Plateau.

Bureaux aérés et respectant les normes d'économie d'énergie, eaux traitées, système de ventilation approprié, rez-de-chaussée servant de hall d'entrée et abritant des magasins, constituent quelques-unes des spécificités qui confèrent à la future bâtisse son caractère ultra moderne ■

Témoignage

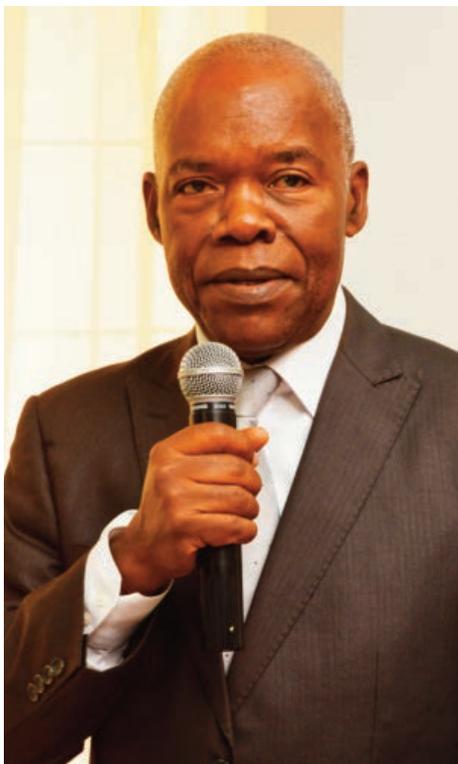
Pr Tiacoh Carnot, historien :

«La réactivation du CE va booster le développement de la sous-région»

HISTORIEN-CHERCHEUR DE RENOM, LE PROFESSEUR TIACOH CARNOT A PRIS PART À LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA TOUR ENTENTE. POUR LUI, LA RENAISSANCE DE L'ORGANISATION VA CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL DE LA SOUS-RÉGION.

Le Conseil de l'Entente peut-il être perçu aujourd'hui comme une organisation surannée ? Le professeur Tiacoh Carnot, historien-chercheur à l'Université de Cocody, répond, péremptoire : «*Non ! Des organisations telles que le Conseil de l'Entente ne sont pas désuètes ... Face aux nouveaux défis en rapport avec les valeurs fondamentales de nos sociétés, face aux phénomènes tels que les attentats de Grand-Bassam, Ouagadougou ou Bamako, et la criminalité transfrontalière et ou la porosité de nos frontières qui occasionne la fuite des matières premières, il faut des organisations qui soient beaucoup plus proches des populations et de leurs préoccupations et qui peuvent, par ailleurs, prendre en compte les besoins des masses rurales en eau potable, en routes, en matière de santé, d'éducation ou de justice.*

La Tour Entente va participer à la réactivation,



à la renaissance et au renouveau de l'institution qui va booster à son tour le développement social, économique et culturel de notre sous-région. Et ça, c'est pour le bénéfice de l'Afrique», soutient-il.

L'historien rappelle que le Conseil de l'Entente qui a vu le jour le 29 mai 1959 est à l'origine de toutes les autres organisations qui ont par la suite été portées sur les fonds baptismaux, et de citer l'OUA devenue l'Union Africaine (UA), la CEDEAO et même la défunte Air-Afrique pour laquelle il semble d'ailleurs nostalgique : «*Vous savez, des initiatives telles que Air-Afrique font partie du Conseil de l'Entente. Or avec sa disparition, c'est le plus bel outil d'intégration régionale et sous-régionale qui a disparu. Mais avec la réactivation de cette organisation, nous sommes optimiste quant à la survenue d'autres «Air-Afrique»,* rassure-t-il.

Il souligne aussi le rôle joué par le Président Félix Houphouët-Boigny dans la création du Conseil de l'Entente : «*Il y avait beaucoup d'idéologies à l'époque de nos indépendances.*

Mais il y avait aussi des gens pragmatiques tels que le Président Félix Houphouët-Boigny. On n'en parle pas assez mais il a véritablement aidé à la construction du Conseil de l'Entente ».

Eriger la Tour Entente en terre ivoirienne est une excellente initiative et c'est rendre hommage au premier président de la Côte d'Ivoire, a conclu Tiacoh Carnot ■



La TOUR ENTENTE sera située à l'angle de la Rue Verdier et de la Rue Tessières, au Plateau, à quelques rues de la Présidence de la République, des Banques et de la lagune Ebrié.

Elle occupera un emplacement privilégié, à proximité des hôtels internationaux et des ponts Félix Houphouët-Boigny et de Gaulle. Elle sera donc facilement accessible.

Ses espaces commerciaux seront équipés de cafés, de bars et de restaurants pour créer un environnement actif, dynamique, sûr et favorable aux piétons.

Elle aura un hall d'entrée, avec une circulation verticale par as-

censeurs.

Sa conception répond aux normes internationales d'environnement durable :

- Eco-énergétique,
- Système d'aération avec pré-traitement,
- Air conditionné individuellement réglable,
- Générateur de secours,
- Système de traitement de l'eau,
- Système de traitement des eaux usées.

Abdoulaye MOHAMADOU,
Secrétaire Exécutif Adjoint :

«**Nous avons repris notre place dans le paysage institutionnel sous-régional**»

Excellence, voulez-vous vous présenter et nous dire ce qu'est la gouvernance au sein du Conseil de l'Entente ?

- Je suis Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif Adjoint du Conseil de l'Entente. Le Conseil de l'Entente est une organisation intergouvernementale de cinq pays : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo. C'est la plus ancienne organisation d'intégration sous-régionale.

Elle a été créée en 1959, à la veille des indépendances, dans le contexte géopolitique de l'époque. La veille des indépendances, c'était une période d'incertitude, et les chefs d'Etat de ces pays-là ont décidé de mettre en place une organisation pour coordonner leurs efforts et organiser la solidarité entre eux pour maintenir la paix et promouvoir le développement. Donc, la mission du Conseil de l'Entente n'a pas changé, même si les enjeux ont changé : promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans une perspective d'intégration entre pays membres, pour la libre circulation des personnes et des biens.

Le Conseil de l'Entente nouveau a démarré ses activités en 2012, avec la signature d'une nouvelle charte, un texte additionnel des textes fondateurs. Il a fallu les revisiter pour tenir compte à la fois du nouveau contexte institutionnel et juridique international, mais également des défis en matière de développement et de sécurité qui se posent aux Etats membres. Cette charte a été adoptée en 2011. Elle traduit la volonté des chefs d'Etat de poursuivre l'œuvre des pères fondateurs. Ils ont gardé la vision du développement dans la paix. Aujourd'hui, les Etats sont confrontés à de nouveaux défis. Les conflits ne sont plus entre Etats, mais souvent transnationaux, donc des menaces transnationales qui affectent l'ensemble des Etats. Je peux prendre l'exemple du terrorisme qu'on voit descendre du nord vers le sud. Il a d'abord concerné les pays de la bande sahélo-saharienne et aujourd'hui, les pays du Golfe de Guinée.

La particularité du Conseil de l'Entente, c'est aussi de regrouper à la fois des pays

LA MISSION DU CONSEIL DE L'ENTENTE N'A PAS CHANGÉ, MÊME SI LES ENJEUX ONT CHANGÉ : C'EST DE PROMOUVOIR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ ENTRE LES PAYS MEMBRES, MAIS ÉGALEMENT PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE CES PAYS-LÀ, DANS UNE PERSPECTIVE D'INTÉGRATION, POUR LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS.

de la bande sahélo-saharienne et des pays du Golfe de Guinée. C'est donc un bon cadre pour tenir compte de la nature des menaces et leur apporter des réponses.

La gouvernance du Conseil de l'Entente a été pensée pour être la plus inclusive possible. Nous avons au sommet la Conférence des Chefs d'Etat, ensuite un Conseil des ministres, un Comité d'Experts (ce qui est assez original par rapport aux autres organisations : deux ministères en particulier sont concernés dans chaque pays : le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Economie et des finances) enfin, le Secrétariat Exécutif qui est le bras opérationnel du Conseil de l'Entente. C'est lui qui met en œuvre les recommandations et les programmes.

Après le Conseil de l'Entente, première organisation sous-régionale, ont été créés successivement la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Autorité Intégrée du Liptako Gourma et le G5 Sahel. Face aux défis sécuritaires et économiques, il y a une volonté de créer une synergie entre toutes ces organisations avec notamment la création d'une faîtière des organisations intergouvernementales sous le leadership de la CEDEAO qui regroupe le plus grand nombre de pays. Le Conseil de l'Entente vient d'adhérer à cette faîtière. **Notre démarche s'inscrit à la fois dans les principes de subsidiarité et de complémentarité avec les autres.** Nous avons signé un accord avec la CEDEAO. Nous sommes en discussion pour nous entendre sur les complémentarités selon les avantages comparatifs de chaque organisation. En 2017, nous avons co-financé avec la CEDEAO et d'autres partenaires des ateliers et séminaires portant sur la prévention de l'extrémisme violent.

N'est-ce pas un exercice difficile ?

- Quand on parle de synergie, de coordination, de complémentarité, c'est toujours difficile. Chaque organisation a son histoire, ses objectifs premiers, ses partenaires techniques et financiers, etc. Prenons

l'exemple de la CEDEAO et du Conseil de l'Entente. Dans la CEDEAO, il y a des pays lusophones, des pays anglophones, alors que le Conseil de l'Entente est constitué uniquement de pays francophones. Donc cela peut déjà causer quelques difficultés de complémentarité. Mais ce n'est pas difficile à surmonter, étant entendu que le Conseil de l'Entente peut contribuer au renforcement de l'intégration dans l'espace francophone. Nous voulons être un modèle pour l'espace CEDEAO.

Que comporte le renforcement des capacités opérationnelles du Secrétariat exécutif ?

- Il faut reconnaître que le Secrétariat exécutif du Conseil de l'Entente est une équipe de haut niveau. C'est un staff constitué d'anciens ministres, des personnes qui ont une grande expérience et une expertise avérée. De ce point de vue, il n'y a pas de souci. Mais le renforcement de capacités, c'est quelque chose de permanent. Vous pouvez avoir tous les diplômes et toutes les expertises du monde mais aurez toujours besoin de recyclage pour vous adapter aux nouveaux contextes, aux défis, et apprendre à maîtriser certains outils nouveaux que nous ne connaissions pas. Donc, pour nous, le renforcement des capacités, c'est davantage outiller le personnel, c'est acquérir des compétences nouvelles pour les objectifs que nous poursuivons. C'est aussi travailler mieux en équipe. On ne peut pas se passer aujourd'hui de renforcer les capacités du personnel.

Comment les peuples perçoivent-ils les efforts du Conseil de l'Entente ?

- Le Conseil de l'Entente est l'une des organisations les mieux connues de la sous-région, parce qu'elle était la première. Elle a marqué les esprits au niveau des cinq pays. Je vais vous donner un exemple. Dans toutes nos capitales, il y a quelque part un bâtiment qu'on appelle «Conseil de l'Entente». Et cela reste quelque chose dans les esprits. Il y a aussi les loteries nationales affiliées au Conseil de l'Entente. Et chaque année dans nos pays, il y a ce qu'on appelle le tirage de la Tranche commune Entente

C'est connu au niveau des populations, parce que ce sont des événements très médiatisés. C'est aussi des pays où des droits de résidence ont été acquis avant la lettre. Chez moi au Niger, les Togolais, les Béninois, les Burkinabé, les Ivoiriens n'ont jamais été considérés comme des étrangers. Je le vois aussi ici à Abidjan, en Côte d'Ivoire, haut lieu de cette intégration-là où, dans certaines rues, vous vous croirez à Ouaga ou à Niamey. **De ce point de vue, le Conseil de l'Entente est connu des populations et cela est dû au travail remarquable des pères fondateurs qui ont permis la construction de cette entente entre les pays membres.**

Il y a eu aussi beaucoup de réalisations. Dans les années 60-70 où nos pays n'avaient qu'un embryon d'économie, le Conseil de l'Entente, grâce à un fonds d'emprunt et de garantie, a permis aux Etats membres de mettre en place leurs premières infrastructures économiques. Cela reste quelque chose d'important. La génération de cette époque vous parle aisément du Conseil de l'Entente, parce qu'il a été à l'origine d'investissements économiques.

Comment faire en sorte que le Conseil de l'Entente et ses œuvres s'ancrent dans l'esprit de nos enfants ?

- Depuis que le Conseil de l'Entente a été remis sur les rails en 2012, on s'active pour qu'il reprenne sa place dans nos pays. Nous avons choisi par exemple d'investir dans la culture parce que c'est l'un des secteurs qui concernent la jeunesse. Et nous avons décidé de soutenir un événement culturel majeur dans chaque pays. Ici en Côte d'Ivoire, nous soutenons le Festival des arts et cultures de Bouaké qui se tient tous les ans. Au Burkina, nous soutenons le cinéma à travers le Fespaco qui est l'un des événements majeurs en Afrique dans ce domaine. Au Togo, nous soutenons le Festival des danses traditionnelles, un événement qui coïncide avec la fête de l'indépendance. Au Niger, nous soutenons la lutte traditionnelle qui est le sport roi dans ce pays. Au Bénin, nous soutenons aussi les arts et la culture. Voilà des aspects qui nous permettent de toucher la jeunesse qui est notre cible principale.

Nous investissons aussi dans le développement, à travers l'hydraulique rurale et l'électrification rurale. Tout le monde sait que l'une des difficultés majeures dans nos pays, c'est l'accès à l'eau potable. Le Conseil de l'Entente apporte sa contribution dans ce domaine. Nous investissons également



dans l'énergie solaire. Chaque année, nous électrifions des villages dans chacun des pays membres, pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cela est intéressant parce que l'électrification rurale a des effets indirects importants. Par exemple, permettre aux femmes de faire la cuisine la nuit après les travaux champêtres, permettre aux enfants d'étudier, éclairer les centres de santé et améliorer ainsi les prestations des personnels soignants, etc.

Nous soutenons les processus démocratiques à travers l'observation des élections et l'évaluation de la gouvernance politique selon les critères de la Fondation Mo Ibrahim, une des plus réputées dans ce domaine.

Quels sont vos rapports avec les autres organisations comme la Francophonie et toutes les structures qui peuvent apporter un plus à vos activités ?

- Nous avons signé un accord de partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) mais nous ne nous sommes pas encore mis d'accord sur un projet commun. Ces organisations ont des contraintes que nous comprenons mais nous continuons de discuter avec elles pour arriver à mettre quelque chose en place ensemble.

Le Conseil de l'Entente a pris la résolution de pérenniser le concours culinaire "La cuisine de l'Entente". Comment comptez-vous tirer le maximum de cette initiative ?

- Le Conseil de l'Entente soutient le réseau des femmes qui initient ce concours et qui sont basées ici même à Abidjan. C'est un réseau qui regroupe les femmes des cinq pays du Conseil de l'Entente. Notre soutien, c'est d'abord un soutien aux femmes qui sont une catégorie très importante

dans notre quête du développement et un potentiel à valoriser. C'est un réseau très jeune encore mais qui a des ambitions. Nous les encourageons pour faire de leur concours un événement sous-régional. C'est une initiative qui peut leur permettre de vivre de leur art culinaire parce qu'il y a un potentiel non encore exploité dans ce domaine.

Excellence, quels sont les indicateurs de la renaissance du Conseil de l'Entente ?

- D'abord au niveau de la visibilité, parce que c'était l'un des objectifs, nous avons repris notre place dans le paysage institutionnel de la sous-région, et même au-delà, parce que nous sommes associés à tous les événements qui se passent dans notre région dans les domaines où nous intervenons. Nous avons repris notre place aussi parce que nous avons connu une période difficile au cours de la décennie 2000-2010 du fait de la crise en Côte d'Ivoire. Mais depuis lors, si on fait le bilan des activités, des actions de développement financées dans l'espace Entente, c'est un bilan positif. Nous pouvons être cités parmi les organisations qui contribuent au développement dans les cinq Etats membres. Et nous avons des résultats. Nous avons permis à des populations dans les Etats d'accéder à l'électricité, à l'eau potable, à l'énergie. Je pense que si vous les interrogez, elles vous diront que le Conseil de l'Entente est un bienfaiteur.

Comme vous le savez, dans les villages, il y a deux choses importantes : l'eau et la sécurité. Quand vous apportez de l'eau dans un village, vous devenez un citoyen d'honneur de ce village.

Donc on peut dire, de ce point de vue, que le Conseil de l'Entente joue pleinement son rôle et nous entendons l'amplifier dans les prochaines années ■

Le Secrétaire Exécutif Adjoint du Conseil de l'Entente à la cérémonie d'ouverture du Forum régional sur le thème : «**Leadership, jeunes et prévention des conflits en Afrique de l'Ouest**»

« C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole à cette cérémonie d'ouverture de la 2e édition du Forum régional de la jeunesse dont le thème « Leadership, jeunes et prévention des conflits en Afrique de l'Ouest » témoigne du souci majeur des initiateurs de mettre les jeunes au centre des réponses aux défis sécuritaires auxquels notre sous-région est confrontée. Je voudrais au nom du Secrétaire Exécutif, Monsieur Patrice Kouamé, empêché, remercier le Directeur Exécutif du Gorée Institute d'avoir associé le Conseil de l'Entente à l'organisation de cette importante rencontre. Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Le samedi 14 octobre dernier, la CEDEAO a organisé à Bamako une conférence régionale sur la situation sécuritaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Le diagnostic est alarmant. En effet, la violence se banalise et se propage, les fondements culturels de nos sociétés sont en péril et l'existence de nos Etats est menacée par les forces du mal. Face à la dégradation de la situation, les réponses appellent à une concertation et à une solidarité au sein de l'espace CEDEAO. Parmi les solutions retenues, la prévention reste la plus prometteuse et la jeunesse, parce qu'elle est la tranche la plus nombreuse dans notre région mais aussi la plus fragile, est au cœur de cette stratégie. Ce forum s'inscrit dans la droite ligne de la Déclaration de Bamako et sa tenue à la représentation de la CEDEAO à Abidjan est un symbole fort.

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de constater que le sujet qui nous occupe aujourd'hui a toujours été au cœur des préoccupations du Conseil de l'Entente.

En effet, les pères fondateurs du Conseil avaient perçu, dès 1959, la relation indispensable entre la paix et le développement, insistant sur le fait que, sans paix, il ne saurait y avoir de développement. C'est ainsi qu'ils ont fixé comme mission à l'organisation le maintien d'un climat de paix dans la région, climat indispensable à la quiétude des populations et propice au développement. Et comme instrument, ils avaient recours au dialogue pour éteindre les foyers de tension entre les pays membres et parfois à l'intérieur des pays.

Aujourd'hui, avec l'évolution de la nature des conflits et des menaces (le terrorisme, la circulation des armes, la crise migratoire, la cybercriminalité, la piraterie maritime, entre autres), la question de la sécurité est devenue une préoccupation majeure des politiques publiques. Le Conseil de l'Entente a choisi dans la continuité de la vision des pères fondateurs de mettre l'accent sur la prévention, sur la base du principe de subsidiarité et de complémentarité avec la CEDEAO et l'UEMOA. Le Conseil investit aussi dans la jeunesse en soutenant des événements culturels dans chacun des pays membres mais aussi dans le développement en finançant des projets d'accès à l'énergie et à l'eau dans les villages.

Si la paix est nécessaire au développement, le développement est nécessaire à la paix car le terrorisme et l'extrémisme violent se nourrissent de la pauvreté et de l'exclusion, d'où la nécessité pour tous de mettre l'accent sur la prévention à travers la prise de mesures permettant de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et des mesures pour créer un environnement favorable à l'insertion socio-professionnelle des jeunes car, comme nous le savons tous, lorsqu'on met les jeunes dans des conditions où ils sont en mesure d'exploiter pleinement leurs potentiels au profit de leurs communautés, on a de meilleures chances de garantir la paix et la stabilité dans la région ouest-africaine.

Chers jeunes,

Je voudrais vous féliciter pour avoir été sélectionnés à participer à cet important forum. Cela signifie que vous avez les prérequis pour être de bons leaders. Je voudrais vous rappeler ce mot d'un grand apôtre de la paix, le Président Félix Houphouët-Boigny, qui disait : « La paix n'est pas un vain mot, c'est un comportement ». Ne vous laissez pas attirer par les sirènes du gain facile et de la violence.

La victoire contre le terrorisme et l'extrémisme violent repose en grande partie sur vos épaules. Au sortir de ce forum, vous devez être des ambassadeurs de la paix dans notre espace commun et un maillon fort de la chaîne de solidarité pour la construction d'une paix durable ■

SECURITE

Les stratégies du Conseil de l'Entente face à la montée de l'insécurité

Avec M. Issa MOKO DEMONLE , Directeur du Département de la Coopération Politique, Paix, Sécurité



COMME L'ATTESTE L'INTENSIFICATION DES MOYENS D'ACTION EN VUE DE RENFORCER LA COOPÉRATION POLITIQUE, SÉCURITAIRE ET CULTURELLE ENTRE LES ÉTATS MEMBRES, LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ OCCUPE UNE PLACE DE CHOIX DANS LES OBJECTIFS QUE SE FIXE L'INSTITUTION SOUS-RÉGIONALE.

Du fait de sa position géographique, l'espace du Conseil de l'Entente (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Niger et Togo) est confronté à cinq types de menaces que sont la santé, le terrorisme, la piraterie maritime, l'émigration clandestine et les armes légères et de petit calibre. Aussi à la faveur de sa redynamisation, l'institution sous-régionale a-t-elle adopté une stratégie qui, dans le cadre d'une vision prospective, préconise la lutte commune contre l'insécurité, à travers une synergie des forces. Il faut donc y aller sous l'égide de la CEDEAO ou du G5-Sahel par exemple.

La méthodologie retenue se décline en trois axes que sont les niveaux conceptuel, institutionnel et opérationnel.

Pour ce qui est du premier niveau, c'est le **principe de la complémentarité** qui est retenu. L'Union Africaine fait des communautés économiques régionales les acteurs de premier plan des politiques et stratégies continentales de paix et de sécurité. **Le principe de l'appropriation locale** de la réforme est également étendu à celui de l'appropriation régionale. Ainsi l'approche du Conseil de l'Entente est-elle basée sur le principe de subsidiarité dans le maintien de la paix et de la sécurité.

Vision prospective commune, réorientation des politiques de défense et de sécurité ainsi que des actions gouvernementales de développement s'imposent donc aux Etats africains et aux organisations régionales et sous - régio-

nales pour faire face à l'insécurité. Convaincus par conséquent que la meilleure façon de lutter efficacement contre l'insécurité est l'approche intégrée et concertée, plusieurs actions ont été menées qui ont visé la mise en place d'un dispositif de veille contre les différentes menaces.

Lesdites actions se retrouvent au niveau du concept institutionnel de la méthodologie retenue par l'organisation. Il s'agit entre autres de l'institution d'une réunion annuelle des ministres en charge de la sécurité et des frontières de l'espace Entente dans le but d'examiner la situation sécuritaire, proposer des mesures pour préserver la sécurité des personnes et des biens et promouvoir la coopération transfrontalière entre les Etats membres. Cette réunion elle-même précède la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

L'an dernier, il avait été recommandé aux dirigeants de ces pays l'harmonisation des normes de surveillance des frontières, la création de structures nationales uniques de gestion intégrée des frontières, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des forces de défense et de sécurité, de même que la mutualisation des forces et moyens des Etats membres. Le Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente lui-même n'est pas en reste puisqu'il



Ousmane Orou-Toko, Chef du service de la coopération politique

a été invité notamment à adopter une politique de délimitation et de matérialisation des frontières de l'espace et à mutualiser ses actions avec celles d'autres organisations sous-régionales dans le cadre de la lutte contre l'insécurité.

Quant au concept opérationnel, il repose pour l'essentiel sur deux mécanismes qui sont en incubation au Secrétariat Exécutif et qui ont trait à la paix et à la sécurité.

Le premier, dit **MÉCANISME INTELLIGENCE ENTENTE DE RENSEIGNEMENT**, se veut une architecture du système intégré et centralisé de renseignements au sein de l'espace. Il va permettre de renforcer la coopération sécuritaire et lutter contre la criminalité, la cybercriminalité et le terrorisme, pour ne citer que ceux-là.

Le second, dit **MÉCANISME ENTENTE DE PRÉVENTION, DE MÉDIATION ET DE GESTION DES CONFLITS**, va aider à la prévention des conflits et servir de base à des actions de médiation grâce à une collaboration d'ailleurs vivement recommandée avec la CEDEAO. Il est à noter que les données de la fondation Mo Ibrahim sont désormais prises en compte par le Conseil de l'Entente. L'épidémie de la fièvre Ebola et la grippe aviaire figurent dans la menace sanitaire, quand Aqmi, Mujao ou Boko Haram, entre autres, sont constitutifs de la menace terroriste. Pour ce qui est de la piraterie maritime, il y a lieu de se rappeler les attaques de bateaux survenues il y a quelques années. Concernant l'émigration clandestine, les statistiques évaluent à 100.000 personnes le nombre d'Africains qui essaient de rejoindre l'Europe chaque année. Enfin, il faut trouver des solutions à la dissémination des armes légères et de petit calibre dans les villes africaines ■

La CEDEAO et le Conseil de l'Entente s'unissent



LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ OCCUPE UNE PLACE DE CHOIX DANS LES MISSIONS DU CONSEIL DE L'ENTENTE. ET CETTE GAGEURE PASSE NÉCESSAIREMENT PAR LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS. C'EST L'UN DES OBJECTIFS DE L'ACCORD QUI UNIT DEPUIS SEPTEMBRE 2016 LA CEDEAO ET LE CONSEIL DE L'ENTENTE.

Un accord de coopération lie depuis le 9 septembre 2016 le Conseil de l'Entente et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Signé à Abidjan, il démontre, si besoin est, à défaut de similitudes, la complémentarité des objectifs poursuivis par les deux organisations intergouvernementales, en matière de lutte contre l'insécurité, d'où le triptyque **coopération politique-coopération culturelle-coopération sécuritaire** qui sous-tend les actions du Conseil de l'Entente. Aussi se fondant sur des articles antérieurs (l'article 83 nouveau du traité de la CEDEAO et l'article 29 de la charte du Conseil de l'Entente), les deux organisations ont-elles décidé «*d'agir en étroite collaboration et même en synergie dans des*

domaines d'intérêt mutuel et d'harmoniser leurs efforts ».

C'est ainsi qu'il a été convenu l'échange d'informations et de documents sur divers aspects du développement économique et social en Afrique, notamment pour ce qui est de l'économie globale ou de secteurs et de projets spécifiques, cela sous réserve de la confidentialité jugée nécessaire de certains documents.

De même, des expertises et des ressources humaines, l'organisation conjointe de séminaires, de colloques, de stages ou de rencontres font partie intégrante dudit accord.

Il en est de même pour l'organisation de missions conjointes afin de promouvoir des objectifs de développement. L'appui à

toute démarche de recherche de financement entreprise par l'une ou l'autre des deux parties n'est pas en reste de l'accord. Tout comme l'élaboration de politiques et de programmes communs, la participation conjointe au financement et à la réalisation d'études et de projets communs scelle l'union entre la CEDEAO et le Conseil de l'Entente. Conclu pour une durée de cinq ans renouvelable, l'accord stipule que «*dans un souci de complémentarité, les parties conviennent de se prêter mutuellement assistance dans la mobilisation des ressources nécessaires au financement des projets et programmes d'intérêt commun* ». Notons que la CEDEAO, elle, a pour objectif de promouvoir la coopération et l'intégration en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, de renforcer les relations entre les Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain ■

Mo Ibrahim, la référence



C'est le 11 juillet 2016 que les Chefs d'Etat ont adopté l'Indice Mo Ibrahim pour l'évaluation de la gouvernance politique et sécuritaire dans l'espace Entente.

Par décision N°108/CE CONF/PR, ils marquaient ainsi leur volonté de procéder à une évaluation périodique des processus de gouvernance dans les domaines politique et sécuritaire. La Fondation Mo Ibrahim mesure la qualité de la gouvernance

dans tous les pays africains chaque année, au regard de l'Indice de la gouvernance en Afrique (IIAG). Le rapport IIAG 2016, publié le 3 octobre 2016 sous le thème : «Une décennie de gouvernance en Afrique», place les pays de l'espace Entente en très bonne position. Si la moyenne Afrique est de 50/100, le Conseil de l'Entente enregistre une moyenne de 52,9/100, contre 52,4/100 dans la CE-DEAO et 51,6/100 dans l'UEMOA.

L'Afrique de l'Ouest, avec le score de la CEDEAO, est la deuxième région la plus performante après l'Afrique australe (58,3) et réalise la plus forte progression au cours de la période, tirée par 12 des 15 pays qui la composent, et dont 5 du Conseil de l'Entente. L'Afrique de l'Ouest est également la seule région à ne pas avoir régressé dans la catégorie Sécurité et Etat de droit, avec un score en hausse de +1,2 point. Cette progression régionale est essentiellement tirée par la Côte d'Ivoire (+17,3), un pays de l'espace Entente.

La gouvernance politique dans l'espace est en nette progression par rapport à 2014 (50,9), comme l'indiquent les données de 2015 publiées dans le rapport IIAG 2016 (52,9). Au niveau de la gouvernance sécuritaire, l'espace enregistre une amélioration globale notable avec une moyenne de 67,61 en 2015, contre 64,67 en 2014, malgré les attaques terroristes au Niger. Comme en 2014, le Bénin (74,2) et le Togo (72,7), au-dessus de la moyenne, présentent les meilleures situations sur le plan sécuritaire.



Avec 57,5 et une progression de 0,7 point sur les 10 dernières années, le Bénin a le meilleur classement (16^{ème} sur 54) en matière de gouvernance globale de l'espace. Trois pays se distinguent par leurs évolutions significatives pendant cette période : la Côte d'Ivoire (21^{ème} sur 54), le Togo (48,5 points sur 100) qui sont les deux plus fortes progressions du continent, puis le Niger (27^{ème} sur 54).

Le Burkina, classé 23^{ème} sur 54 en 2015, affiche une performance moyenne.

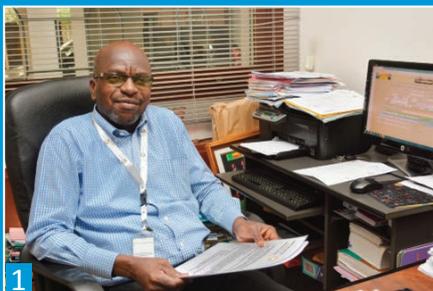
En adoptant l'Indice Mo Ibrahim le 11 juillet 2016, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement a également intégré l'exploitation des rapports du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) dans l'évaluation de leur gouvernance politique. Si les cinq Etats ont adhéré au MAEP, le Bénin et le Burkina se sont soumis au processus global d'évaluation. La Côte d'Ivoire a démarré son programme d'évaluation. Il reste le Niger et le Togo.

Dans une communication faite le 16 mai 2017, le Dr Patrice Kouamé a inscrit le Secrétariat Exécutif qu'il dirige dans une dynamique de consolidation des acquis, en dépit des défis à relever. Si la première réunion annuelle des ministres en charge de la sécurité et des frontières de l'espace Entente, tenue à Lomé le 11 novembre 2016, a recommandé à la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement plusieurs mesures pour améliorer la gouvernance sécuritaire, au niveau de la gouvernance économique, les améliorations concernent surtout la redevabilité, une sous-catégorie qui traite des questions de corruption au niveau du gouvernement et des agents publics, où la moyenne des indicateurs est la plus faible. Comme l'indique le rapport IIAG 2016, la dernière décennie est marquée par l'amélioration de la gouvernance globale en Afrique et les Etats membres du Conseil de l'Entente ont décidé de s'inscrire dans cette dynamique ■

LA VIE DU SIÈGE

Rubrique consacrée aux agents de Conseil de l'Entente. A suivre.

- 1 Jean-Lazare ADJOBI, Chef du Service des Moyens Généraux, de la Logistique et du Patrimoine
- 2 Mme OHOUOT Marie Louise, Assistante de Direction du Secrétaire Exécutif
- 3 Mme EDJI Marie Ange, Assistante de Direction du Secrétaire Exécutif Adjoint
- 4 Mme BOGUIFO Christiane, Chargée de la Documentation et des Archives



CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER - CERFER

LES ACQUIS
DE
L'ENTENTE



Dr E. Ouro-Djoko SAMAH
Directeur Général du CERFER

C'EST UNE INSTITUTION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL DE L'ENTENTE QUI REGROUPE CINQ PAYS : LE BÉNIN, LE BURKINA FASO, LA CÔTE D'IVOIRE, LE NIGER ET LE TOGO. IL EST CRÉÉ LE 18 MAI 1970 PAR LA CONVENTION N°09 / CE / FONDS/CA/70 SIGNÉE ENTRE LES CINQ ÉTATS.



MISSION

Le CERFER est une organisation internationale placée sous la tutelle des ministères chargés des Infrastructures/Travaux Publics du Conseil de l'Entente. Il a pour but de former les techniciens spécialisés dans le domaine de l'entretien des routes, de la gestion et de la maintenance des engins et matériel utilisés dans la construction des routes.

FORMATION

1. Les Formateurs

Ils sont quatre (04) formateurs titulaires renforcé par une quarantaine de Formateurs vacataires (Sociologues, Ingénieurs et Professeurs d'Université), de véritables professionnels de la formation, assurent un encadrement de choix au CERFER.

2. Méthode pédagogique

Au CERFER, la méthode pédagogique vise surtout à susciter chez les apprenants le

sens du travail bien fait.

Aussi la rapidité dans l'acquisition des connaissances et la réduction de la période d'adaptation sur le terrain constituent-elles un souci majeur de l'enseignement au CERFER.

3. Formations disponibles

En dehors du cycle de Brevet de Technicien (BT), le CERFER dispose de deux cycles de formation : le cycle de Brevet de Techniciens Supérieurs (BTS) avec deux filières opérationnelles à savoir: la filière de formation des techniciens de Génie Civil et la filière de formation des techniciens de Génie Mécanique.

Le CERFER offre également à partir de la rentrée académique 2017-2018, l'opportunité à tous de pouvoir étudier en licences professionnelles dans les domaines suivants :

- Génie Civil; - Licence professionnelle en

Géométrie-Topographie ; - Licence professionnelle en Géotechnique des ouvrages.

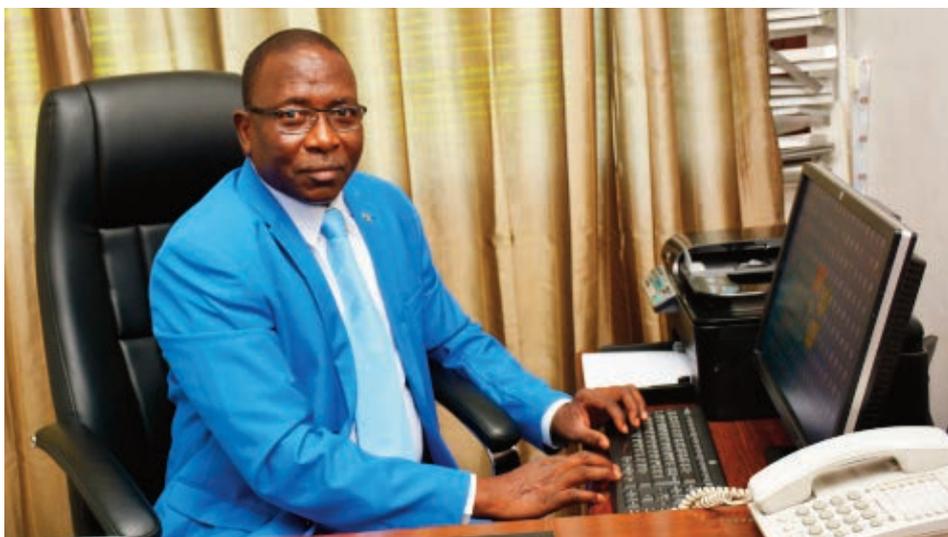
- Génie Mécanique; - Licence professionnelle en Electromécanique et Informatique Industrielle ; - Licence professionnelle en Moteurs et production industrielle.

Les étudiants formés

Depuis plus de 40 ans qu'il est créé, le CERFER a déjà eu à former plus de 4000 stagiaires venus des pays membres et d'autres pays francophones d'Afrique.

Le Centre d'hébergement

Le CERFER dispose d'un centre d'hébergement comprenant dortoirs, salles d'étude et des aires de jeux, situé à 500 mètres du centre de formation. Compte tenu de sa transformation en un centre d'excellence par la volonté des chefs d'Etats du Conseil de l'Entente, le CERFER ambitionne de former également bientôt aux métiers du chemin de fer et en licence professionnelle.



Avec M. Jean-Baptiste OUEDRAOGO

Directeur du Département de la Coopération au Développement

Quelques réalisations du Conseil de l'Entente dans le domaine de la coopération au développement

C'EST POUR APPUYER L'EFFORT DES PAYS MEMBRES DANS LA RÉALISATION DE CES OBJECTIFS QUE LES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT ONT DEMANDÉ AU CONSEIL DE L'ENTENTE DE RÉALISER DES PROJETS AYANT POUR BUT DE CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS RURALES.

Les infrastructures scolaires, sanitaires, socio-communautaires, socio-économiques et l'énergie constituent de véritables leviers pour le développement de nos campagnes.

C'est pour appuyer l'effort des pays membres dans la réalisation de ces objectifs que les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont demandé au Conseil de l'Entente de réaliser des projets ayant pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Le Département de la Coopération au Développement a, depuis la relance des activités du Secrétariat Exécutif en 2012, mis en œuvre un projet pilote d'électrification rurale par énergie solaire, ainsi que des projets de construction de centres de santé, de centres éducatifs et de centres socio-économiques.

Le projet pilote d'électrification rurale par énergie solaire dote chaque année, depuis 2014, les populations des localités éloignées du réseau électrique national des kits solaires photovoltaïques performants. Ainsi, des centaines de ménages, des mosquées, des églises, des écoles et des dispensaires ont été électrifiés au Bénin (localités de Djègbadji, Djibgè-Wo,

Koutè, Igba et Kassèhlo); au Burkina (localités de Sampopo, Djifoloma et N'Gana); en Côte d'Ivoire (localité d'Affounvassou); au Niger (localités de Sabon Gari Foga, Bara, Nakigaza Sarkin Rouafi, Angoual Gaja et Attri) et au Togo (localités de Gamé-Kodjé, Kotso-Kopé, Pligou, Klogue, Polougou, Lorou, Baré et Piyabé).

A l'occasion du tirage de la Tranche Commune Entente (TCE) des Loteries Nationales des pays membres, plusieurs ouvrages ont été réalisés :

- Construction d'un Collège d'Enseignement Général à Dori au Burkina en 2014;
- Construction d'une école primaire avec un forage à motricité solaire à Nyidové au Togo en 2014 ;
- Construction d'un Centre de Santé Intégré à Falama au Niger en 2016;

- Construction en cours d'un lycée dans le Département de Toumodi en Côte d'Ivoire ;

- Construction d'un marché de vente de produits maraîchers et mise en place d'un système d'irrigation des cultures maraîchères à Agbalilamè au Bénin en 2017.

Cependant, une réorganisation des attributions des départements du Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente a entraîné l'orientation des missions du Département de la Coopération au Développement vers la mobilisation des ressources financières ainsi que l'élaboration et l'exécution des projets et programmes dans le domaine de l'agriculture, l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes. Sont également suivis, trois indicateurs de gouvernance économique retenus par les chefs d'Etat en



Traoré Mamadou, Chef du Service de la Coopération Régionale au Département de la Coopération au Développement

2016 : l'indice de développement humain (IDH), l'indice de GINI et l'indicateur Doing business.

Au niveau macroéconomique, l'activité est restée soutenue dans l'espace Entente depuis 2012 avec un taux de croissance moyen de 6,3 % tiré par la Côte d'Ivoire avec un taux moyen de 9 % sur la période ■

SAMPOPO

Et la lumière fut... grâce au Conseil de l'Entente



DEPUIS DÉCEMBRE 2015, LA POPULATION DE SAMPOPO, DANS LA COMMUNE DE NOUNA, PROVINCE DE LA KOSSI, A REJOINT LE CERCLE DES LOCALITÉS RURALES ÉLECTRIFIÉES AU BURKINA. DEUX ANS APRÈS, DES CHANGEMENTS NOTABLES SONT ENREGISTRÉS DANS TOUS LES DOMAINES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA LOCALITÉ.



Des kits solaires photovoltaïques de type Solar Home System (SHS), tels sont les équipements installés grâce à un financement du Conseil de l'En-

tente et qui ont changé la vie des habitants de Sampopo.

Le projet a été mis en œuvre par l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale

(ABER), ex Fonds de Développement de l'Électrification (FDE). Les travaux ont été exécutés avec professionnalisme par l'entreprise burkinabè SUNRE.



Les populations rencontrent le modernisme avec enthousiasme

La technologie développée est l'éclairage hors réseau par kits solaires photovoltaïques individuels et collectifs de nouvelle génération permettant, au-delà du simple éclairage, d'avoir un dispositif radio et télé et la possibilité d'écouter la musique sur clé USB, ainsi que de recharger des batteries de téléphones. D'où l'engouement des bénéficiaires qui ont contribué à hauteur de deux millions de francs CFA, sur le coût du projet qui s'élève à quarante deux millions de francs CFA.

Les changements apportés au bien-être des populations

Dans le but d'assurer la pérennisation des installations, un système de gestion de type communautaire et participatif a été envisagé à travers la mise en place d'une Coopérative d'électricité (COOPEL). Quelques membres de cette COOPEL ont été formés par l'entreprise attributaire du marché pour assurer les interventions préventives et curatives.

La population cible, dans le cadre de ce projet, est d'environ 747 habitants. Outre les ménages, les infrastructures socio-éducatives et religieuses ont été prises en compte.

Les kits solaires fournis à la population ont induit des changements qualitatifs dans le village de Sampopo.

1 - CHANGEMENTS OBSERVÉS CHEZ LES HOMMES, CHEFS DE FAMILLE :

- Plus d'obscurité dans le village (toutes les cours sont éclairées).
- Plus de désagréments liés aux morsures de serpents ou aux piqûres de scorpions.



- Renforcement de la sécurité dans le village (les voleurs de bétail ou de volaille n'aiment pas la lumière et les parents sont dans la quiétude lorsque les enfants sortent la nuit).

- Raffermissement de la solidarité entre des habitants du village et ceux des villages environnants qui célèbrent les fêtes dans la communion, en raison de l'éclairage du village.

- Suppression des frais de déplacements pour aller charger les portables.

2 - CHANGEMENTS INTERVENUS CHEZ LES FEMMES :

- L'éclairage facilite la préparation des repas la nuit.

- La nuit, les femmes poursuivent leurs activités économiques.

3 - CHANGEMENTS OBSERVÉS CHEZ LES ENFANTS :



- Nette amélioration des conditions d'études des enfants. Avant les équipements solaires, il fallait acheter des piles pour alimenter les lampes. Il pouvait arriver des moments où, par manque d'argent, les lampes n'étaient pas allumées. L'utilisation des kits a levé cette contrainte.

- La possibilité est offerte aux élèves d'aller étudier la nuit à l'école.

- Le taux de succès aux examens a connu une progression. Cette année, sur douze élèves ayant composé, sept ont obtenu le Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et, parmi eux, certains ont réussi à l'entrée en 6^{ème}. Avant, il y avait beaucoup de candidats mais peu d'admis.

- En termes de divertissements nocturnes, les enfants se retrouvent sous les lampadaires.



Les bénéficiaires de la COOPEL

Fonctionnement de la COOPEL en relation avec le projet : la COOPEL ne rencontre pas de difficulté dans son fonctionnement. Les membres du bureau se réunissent régulièrement dans le local construit dans le cadre du projet. La COOPEL ne dispose pas de pièces de rechange. Les pièces de rechange, les batteries, les ampoules, sont disponibles chez les commerçants de Sono (village situé à 6 km de Sampopo).

Au-delà des nombreux avantages offerts par les équipements solaires, la Coopérative d'électricité de Sampopo souhaite non seulement le renforcement des équipe-

ments mais aussi disposer de l'énergie qui permettra à la population de mener des activités telles la soudure et la réfrigération.

En rappel, ce projet dont a bénéficié Sampopo entre dans le cadre des objectifs globaux suivants :

- contribuer à la mise en œuvre des projets d'électrification rurale qui participent au développement économique et social des pays membres du Conseil de l'Entente et à la lutte contre la pauvreté ;
- contribuer à renforcer les infrastructures d'électrification rurale, afin de

Le dispositif mis en place à Sampopo est composé de :

- 50 kits comprenant 1 panneau solaire, 1 ampoule à LED et 1 chargeur multifonction ;
- 150 kits comprenant 1 panneau solaire, 2 ampoules à LED et 1 chargeur multifonction ;
- 150 kits comprenant 1 panneau solaire, 3 ampoules à LED et 1 chargeur multifonction ;
- 5 kits semi-collectifs comprenant 1 panneau solaire, 3 ampoules à LED et 1 chargeur multifonction pour la recharge de téléphone portable et l'alimentation d'un téléviseur couleur ou d'un ventilateur ;
- 1 kit collectif comprenant 1 panneau solaire, 1 ensemble télé-vidéo et audiovisuel,
- 4 réglettes à LED de 120 centimètres et 4 prises de courant 230V AC ;
- 4 lampadaires solaires lumineux ;
- 1 guichet type Coopérative d'électricité équipé de 4 chaises visiteurs, d'1 fauteuil directeur, d'1 bureau directeur avec retour, de deux armoires métalliques et d'une caisse pour argent ■

Entretien avec

Yacouba CAMARA, Directeur Général du Fonds de Développement de l'Électrification (FDE):

La transformation du FDE en agence induit des changements significatifs dans ses missions.

Quelle est la place du FDE dans la nouvelle loi portant réglementation générale du secteur de l'énergie au Burkina?

- Dans la loi 014-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie, le FDE a été trans-

formé en Agence burkinabè de l'électrification rurale (ABER). Ce nouveau statut induit des changements significatifs.

En effet, la nouvelle disposition contenue dans cette loi rendra le FDE plus opérationnel à travers sa transformation en Agence

consolider et de développer la gestion de l'électrification rurale décentralisée. Ces objectifs sont en adéquation avec les politiques nationales en matière d'électrification qui visent à accroître rapidement le taux national d'accès des populations à l'électricité, particulièrement celles en zones rurales.

Le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, Monsieur Patrice KOUAME, qui a procédé à la remise officielle des équipements au Gouvernement Burkinabè représenté pour l'occasion par le Ministre de l'Energie, le Pr Alfa Omar DISSA, a témoigné la reconnaissance de son institution au FDE et à l'entreprise SUNRE pour la qualité du travail accompli. C'était le 23 avril 2017. La mise en œuvre réussie de cette première expérience a valu au Burkina la signature d'une deuxième convention de financement avec le Conseil de l'Entente en vue de la réalisation d'un projet similaire pour le bonheur de la population de Djifoloma, dans la commune de Karangasso-Sambla, province du Kéné Dougou, région des Hauts-Bassins.

LA PETITE HISTOIRE

Le nom Sampopo est tiré d'un peuplement de l'arbuste dont le nom scientifique est *Calototis procera* ou "pradi-la".

En bambara, il s'agit du popopo golo ou fogo foto ou encore nguyi. Donc Sampopo signifie en marka (encore appelé Dafing), le lieu peuplé de popo. Une douzaine de maladies peuvent être traitées par cet arbuste (feuilles et écorce) ■

burkinabè de l'électrification rurale. Ainsi, l'ABER sera un acteur de premier plan dans la mise en œuvre de la politique d'électrification rurale agissant en qualité de maîtresse d'ouvrage, d'œuvre et gestionnaire de systèmes électriques. Par ailleurs, elle assurera l'encadrement des acteurs de l'électrification rurale et sera délégataire de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE) dans le contrôle de proximité des activités d'électrification rurale. Les missions essentielles dévolues au FDE demeurent et sont transférées à l'ABER. Il s'agit entre autres de promouvoir une couverture équitable du territoire national en



énergie électrique en développant l'électrification rurale, de contribuer à la mise en œuvre du plan national d'électrification pour ce qui concerne les zones rurales, de faciliter l'accès des populations rurales à l'électricité en servant de fonds de garantie et en intervenant sous forme de subvention dans les investissements ou sous forme d'appui aux études.

Après treize ans d'activités du FDE, quels sont les résultats auxquels vous êtes parvenus, résultats qui seront les acquis de l'ABER ?

- Le FDE a électrifié depuis sa création une moyenne de 23 localités par an. Sur les cinq dernières années, on constate que le nombre de localités électrifiées est passé de 88 en 2012 à 229 en 2016, soit un taux de progression de 160% sur la période. Cela démontre une performance certaine dans l'atteinte de sa mission de promotion de l'électrification rurale. Ce résultat a été rendu possible grâce à la confiance que lui accordent l'Etat burkinabè et les partenaires techniques et financiers (PTF) dans sa capacité de mise en œuvre efficace des projets d'électrification rurale.

Cette confiance de l'Etat a entraîné celle des bailleurs de fonds qui, aujourd'hui, constituent les premières sources de financement d'envergure.

A titre illustratif, sur les 270 localités électrifiées au 31 décembre 2016, 174 le sont du fait de financements de partenaires techniques et financiers que sont DANIDA, la Banque Mondiale, l'Union Européenne et le Conseil de l'Entente. Les 96 autres sont issues des financements nationaux que sont la Taxe de Développement de l'Électrification (TDE) et les divers appuis budgétaires de l'Etat burkinabè. Il faut préciser que la TDE est un prélèvement de 2

FCFA sur chaque kWh vendu par la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) qui est reversé au FDE pour l'électrification des localités rurales.

Un acquis important qui mérite d'être relevé est l'intégration de campagnes d'information et de sensibilisation sur le VIH/SIDA dans tous les projets d'électrification rurale.

Comment se fait la gestion des systèmes électriques dans les localités rurales ?

- Dans la conception de la stratégie d'électrification rurale, l'approche Coopérative d'Electricité (COOPEL) a été privilégiée. C'est l'identité même de l'électrification rurale telle que prônée au Burkina, ce qui participe à la politique nationale de la décentralisation qui veut que les populations locales soient responsables du développement de leurs localités. Par conséquent, elles doivent y participer activement. Les valeurs de démocratie, d'égalité, d'équité et de solidarité sont les maîtres mots qui doivent guider l'action des coopératives d'électricité.

Ce mode de gestion a pour avantage de regrouper les populations autour d'un intérêt commun qui est le bénéfice du service électrique tout en les rendant responsables de la pérennisation des installations. Ainsi, en tant que concessionnaire du réseau de distribution de service public, la COOPEL se doit de garantir la bonne gestion des infrastructures électriques.

Selon vous, quelles sont les retombées des réalisations du FDE ?

- Les retombées des réalisations du FDE pour les communautés locales sont inestimables et se résument en termes d'amélioration de conditions de vie, d'accès aux services d'éducation et de santé.

Ainsi, on note le développement d'activités génératrices de revenus qui contribuent à stimuler une croissance économique inclusive, l'amélioration des conditions de vie et d'étude des enfants scolarisés, l'amélioration des conditions de travail dans les formations sanitaires, la réduction de la pénibilité des travaux des femmes. Malgré ces retombées positives constatées sur le terrain, il y a lieu de signaler des insatisfactions liées à la qualité du service électrique, au manque de transparence dans la gestion financière et comptable dans certaines localités, des coupures par la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) en raison des impayés dus par des coopératives, créant ainsi des remous sociaux préjudiciables à l'approche coopérative d'électricité.

C'est dans la perspective de réduire les difficultés liées à l'exploitation des systèmes électriques que le FDE envisage introduire non seulement des compteurs à prépaiement dans les localités d'électrification rurale, mais aussi un modèle à prépaiement pour les kits solaires individuels de nouvelle génération.

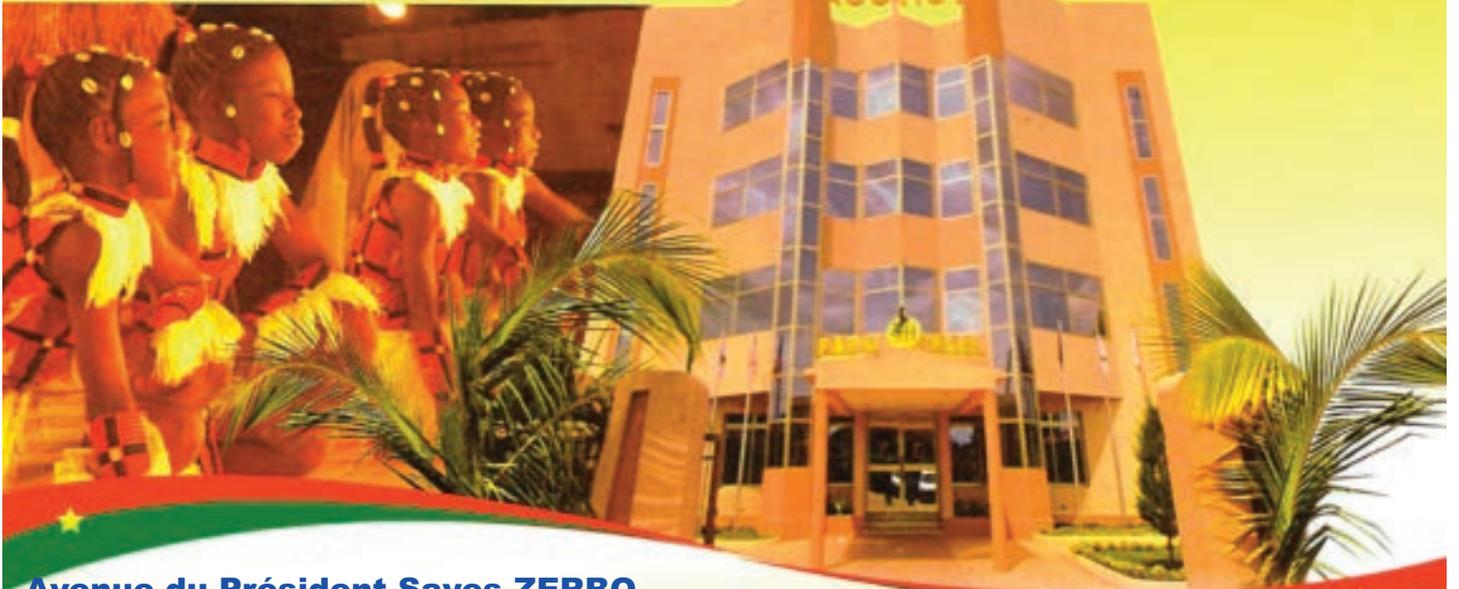
En termes de perspectives, quelle est la contribution attendue du FDE dans l'atteinte des objectifs du PNDES ?

- Au titre des objectifs à atteindre d'ici à 2020, il s'agit de contribuer à améliorer le taux d'électrification nationale par l'électrification d'au moins 500 nouvelles localités, conformément au projet de société du Président du Faso, traduit dans le PNDES. Le FDE s'emploiera à renforcer le plaidoyer pour l'élargissement des interventions des PTF et pour le financement durable des investissements dans le domaine de l'électrification rurale. L'année 2017 est une année charnière pour le FDE avec l'engagement de travaux d'électrification dans plus de 250 localités, toutes sources de financement confondues (Banque Mondiale, Union Européenne, TDE, Appui budgétaire de l'Etat, Conseil de l'Entente, BID), ce qui permettra au FDE de doubler le nombre de localités électrifiées d'ici à 2018 ■





FASO HÔTEL



Avenue du Président Sayes ZERBO

01 BP 2524 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 33 07 90 / 70 27 17 07 - Fax : (226) 25 33 07 88 / 78 05 96 45

fasohotel.resa@yahoo.fr - Burkina Faso

Informations sur Faso Hôtel :

- **24 chambres toutes climatisées dont 18 chambres «standard»,**
- **3 chambres « privilège » et 3 chambres « prestige » ;**
- **Quelques chambres sont équipées de sèche-cheveux ;**
- **Connexion wifi dans toutes les chambres ;**
- **1 bar-restaurant servant des spécialités africaines et européennes ;**
- **1 buanderie ;**
- **Navette gratuite ;**
- **Bouquet hôtel pour les chaînes de télévision ;**
- **Une équipe dynamique et expérimentée dans l'exploitation hôtelière ;**
- **Service traiteur**
- **Accès à une piscine, une salle de gym et une salle de tennis.**

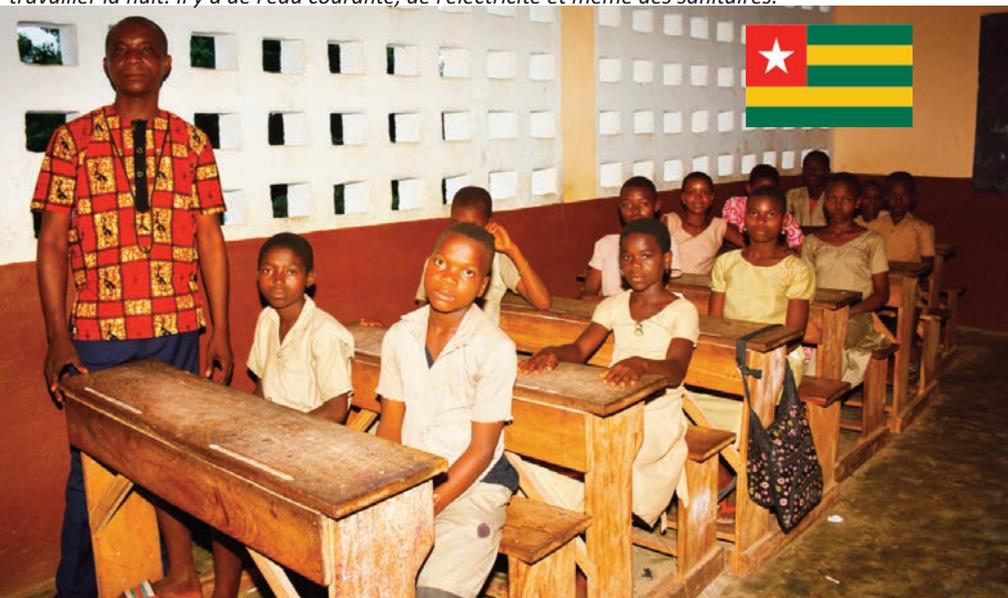
De SANWIDI Abdoulaye :

«Le Conseil de l'Entente est au nombre des organismes à respecter. Parce qu'il est à la base des institutions comme l'UEMOA et autres. Il doit être bien conservé. Sa renaissance va contribuer à aplanir beaucoup de choses comme dans le passé... J'y crois».





Sous l'appatame, hier..., les enfants sont désormais dans des classes fonctionnelles et peuvent même travailler la nuit. Il y a de l'eau courante, de l'électricité et même des sanitaires.



Nyidové dans la dynamique de l'émergence

«DANS CE VILLAGE DE NYIDOVÉ, LES ENFANTS SONT DÉSORMAIS DANS DES CLASSES BIEN BÂTIES ET PEUVENT MÊME TRAVAILLER LA NUIT. IL Y A DE L'EAU COURANTE, IL Y A DE L'ÉLECTRICITÉ ET MÊME DES SANITAIRES. POUR NOUS LE CORPS D'ENCADREMENT, C'EST CE QUE NOUS VOULONS. C'EST CE QUE NOUS AURIONS VOULU POUR TOUTES NOS ÉCOLES».

L'école primaire publique de Nyidové, village de la préfecture d'Agou, au Togo, est sortie de la précarité. Grâce au Conseil de l'Entente, son école a bénéficié d'un bâtiment de trois classes, d'un bureau du directeur et d'un magasin, tous électrifiés ; d'un bloc de latrines à quatre cabines et deux urinoirs ; d'un forage avec trois ro-

binets et d'un panneau solaire qui alimente le pompage du forage et l'électrification du bâtiment.

Le 7 novembre dernier, la communauté de Nyidové, appuyée par l'Inspection des enseignements préscolaire et primaire d'Agou, était fortement mobilisée pour exprimer à nouveau sa reconnaissance à son donateur.

La population, très reconnaissante dans toute sa composante - chefferie traditionnelle, corps enseignant, élèves et parents a exprimé toute la gratitude du village au Conseil de l'Entente pour les dons dont elle a été le premier bénéficiaire dans la contrée. Les bienfaits du projet pour le village selon ceux-ci ne sont pas quantifiables. Le Conseil de l'Entente a créé une réelle émulation parmi les enfants du village.

Les infrastructures permettent aux enseignants de travailler dans de très bonnes conditions dans les salles de classe.

Le travail va maintenant au-delà de 17 h, pour le renforcement des capacités des élèves en difficulté.

C'est donc en toute confiance qu'elle adresse les doléances suivantes au Conseil de l'Entente : «La communauté demande au Conseil de l'Entente de sceller ses réalisations dans le village par la construction d'au moins une salle de classe pour la préscolarisation des tout petits et l'octroi d'un appui en huile et en fretins pour la cantine scolaire ».

Au nom de toute la communauté, le représentant du chef de village a dit la gratitude du village au Conseil de l'Entente car, selon lui, les impacts des ouvrages réalisés sont palpables et expressifs d'eux-mêmes :

- Les élèves sont à l'abri des intempéries ; ils ne sont plus à la merci ni des vents ni des pluies ;
- Les élèves et leurs parents boivent de l'eau potable du forage et sont ainsi à l'abri des maladies liées à l'eau malpropre.
- Les élèves utilisent des sanitaires propres qu'ils entretiennent. Ils ne vont plus en brousse où ils peuvent rencontrer divers dangers.
- Les élèves se lavent régulièrement les mains avant les repas et après les besoins.
- De nombreux enfants veulent aujourd'hui aller à l'école dans ce beau bâtiment.



Le représentant du chef du village



NYIDOVE

Le regard de Mme l'Inspectrice

L'inspectrice, Mme KLUSE Kokoè Soké, a salué à sa juste valeur le don du Conseil de l'Entente qui permet à la communauté de faire un important bond en avant. Elle s'est réjouie : **« Désormais, les enfants sont dans des classes bien bâties et peuvent même travailler la nuit. Il y a de l'eau courante, il y a de l'électricité, et même des sanitaires. Pour nous, le corps d'encadrement, c'est ce que nous voulons. C'est ce que nous aurions voulu pour toutes nos**

à la sienne parce que, connaissant l'influence, l'importance, l'impact de la préscolarisation sur le développement et l'épanouissement des enfants, nous ne pouvons que souhaiter cela », a plaidé Mme l'inspectrice. La réforme de l'éducation au Togo, a-t-elle ajouté, place la préscolarisation à la base de l'édifice éducatif.

Mme Klusé Kokoè Soké a donné un bref aperçu des résultats scolaires de 2014 à



La pompe solaire

écoles ».

Convaincue que **« plus tôt l'enfant va à l'école, plus longtemps il y demeure »**, Mme Klusé Kokoè Soké a, comme le directeur et le représentant du chef, demandé la construction d'un local pour le jardin d'enfants.

« Le sous-chef a clairement dit qu'une salle de classe pour la préscolarisation des enfants leur ferait du bien. Je joins ma voix

2017 et fait un clin d'œil au donateur, quant à l'idée de multiplier les projets de ce type au profit des autres communautés. **« Ce village n'est pas le seul à avoir des élèves qui fréquentent dans des abris précaires. Mais ce village a eu la chance et vous êtes venus lui apporter ces commodités. Voilà pourquoi le village est vraiment content, mobilisé et très heureux de vous recevoir ce soir »**, a-t-elle dit, avant de donner la parole

aux visiteurs.

Dans la foule enthousiaste, un habitant de Nyidové a insisté pour exprimer sa joie : **« Les populations sont heureuses et très joyeuses de recevoir ces équipements qui réduisent leurs problèmes. Les gens ne coupent plus de paille pour les paillottes, les enfants sont à l'abri et travaillent mieux, même la nuit. En plus, il y a tout : l'eau, l'électricité et les sanitaires qui permettent de prévenir nombre de maladies dans le milieu. C'est pourquoi la population est tellement heureuse »**.



Tout le village devant les salles de classe d'hier et d'aujourd'hui...

L'historique de L'EPP

NYIDOVE



Mme BLEWOUSSI Ablavi,
Epouse AMOUZOU, Préfet d'Agou, Togo

L'Ecole Primaire Publique de Nyidové fut créée le 1er janvier 1975 sous M. Johnson Kawassi, son premier directeur. Elle ne comportait que deux cours de deux niveaux (CP1, CP2, CE1, CE2) avec un faible effectif de 35 élèves sous deux appâtâmes construits par le village. En 1982, l'ancien ministre de l'Éducation, M. Yaya Malou, y avait fait construire un premier bâtiment de trois classes pour les 85 élèves d'alors, quand M. Kpogo en était le directeur. Malheureusement, en 1990, un vent vio-



L'actuel directeur, M. Godzo Komi

lent décoiffa le bâtiment et l'école revint sous les appâtâmes.

Depuis la destruction de ce bâtiment, la population a maintes fois formulé des demandes de construction qui sont restées sans suite. **Fort heureusement, en 2014, le Conseil de l'Entente a retenu la construction de l'EPP Nyidové dans ses projets.** Cette heureuse initiative décupla les énergies de toute la communauté de Nyidové qui s'est mobilisée autour de l'Agence Nationale pour le Développement à la Base (ANADEB), dans la réalisation de ce projet salvateur.

Les travaux ont démarré effectivement le 19 juin 2014.

Le joyau a été réceptionné le 5 novembre 2014 à la satisfaction de tous. Aujourd'hui, l'effectif de cette école est de 188 élèves dont 68 filles. Les résultats scolaires sont aussi encourageants.

L'EPP Nyidové fut dirigée successivement de 1990 à 2015 par MM. Agbeti Yawovi Wolako, N'Souki Komlavi, Gamevi Komla Agbessinyalé, Noutou Kokou Mezikpi, Gnonronfoun Kokou Ayitchéou. C'est sous ce dernier que les travaux du projet du Conseil de l'Entente ont démarré. Après son décès, il a été remplacé par l'actuel directeur, M. Godzo Komi ■



L'enthousiasme des élèves, devant leurs nouvelles salles de classe

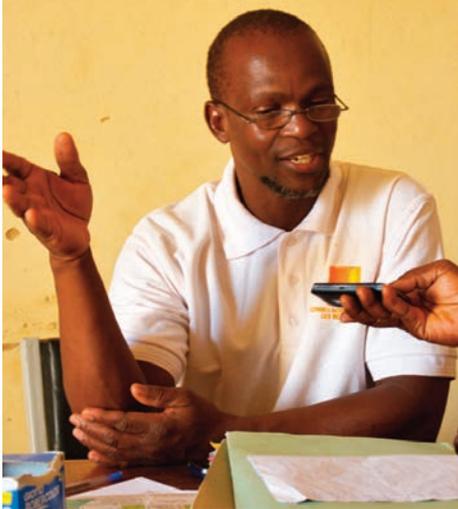


DORI

Déconcentration réussie des infrastructures scolaires

LA CONSTRUCTION DE CES CLASSES A POSITIVEMENT INFLUÉ SUR LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES QUI NE SONT PLUS ASTREINTS À PARCOURIR DE LONGUES DISTANCES COMME PAR LE PASSÉ, AVEC DES RETRANCHEMENTS DE POINTS EN CAS DE RETARD.

Maïga Mamoud A.,
Conseiller principal au CEG



Une délégation du siège du Conseil de l'Entente a visité des réalisations faites par l'institution au Togo et au Burkina, du 6 au 12 novembre 2017. A Dori, un Collège d'enseignement général (CEG) a été construit grâce à un financement du Conseil de l'Entente.

En recevant la délégation de l'institution dans l'établissement, le Conseiller principal, Maïga Mamoud A., a exprimé le soulagement des populations depuis la construction de ce collège : « Nous sommes très fiers des acquis et du personnel du Conseil de l'Entente. Puisque grâce à cette institution, nous avons eu un établissement qui nous a beaucoup soulagés », a-t-il commencé.

Selon lui, cet établissement vient relever les capacités d'accueil des élèves affectés en 6^{ème} car, depuis quelques années, tous les candidats admis au Cepe sont d'office admis à l'entrée en 6^{ème}. Toute chose qui était perçue comme un passage direct du CM2 en 6^{ème}.



Un véritable soulagement pour les populations

« Du coup, il y a un problème de capacité d'accueil. Nous étions obligés de rechercher des bâtiments d'emprunt. Nous avons parfois même été dans la situation de négocier des magasins, des bâtiments abandonnés pour pouvoir caser les enfants. Et quand le CEG a été construit, nous avons poussé un grand ouf de soulagement. Nous remercions encore les donateurs qui nous ont permis de caser les enfants dans ces bâtiments, dans un cadre beaucoup plus propice. C'est donc un véritable soulagement pour nous... »

Par ailleurs, la satisfaction des populations s'explique par le fait que le CEG de Dori rétablit l'équilibre dans la répartition des élèves dans les collèges. « La répartition des élèves dans les collèges était jusqu'ici mal faite. Tous les établissements étaient concentrés au centre, à l'est et au sud-est. L'ouest n'était pas favorisé. Maintenant,

tous les villages à l'ouest de Dori viennent ici. Cela réduit la distance pour eux », s'est réjoui M. Maïga Mamoud A.

Mais pour le Conseiller principal, le Conseil de l'Entente ne doit pas s'arrêter en si bon chemin. Il a souhaité que la première institution ouest-africaine de coopération et d'intégration des peuples apporte encore son appui à la construction de locaux car le CEG de Dori, dont la première promotion d'élèves est en classe de 4^{ème}, a pour ambition de devenir un lycée. « Ce qui va inéluctablement entraîner l'augmentation des locaux.

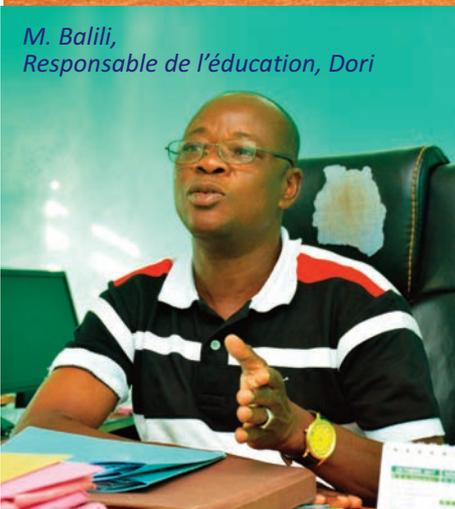
La première promotion étant déjà en classe de 4^{ème}, après la 3^{ème}, la 2nde doit être ouverte, sinon nous serons amenés à faire recours à d'autres établissements en vue de la réception des affectés en classe de seconde. C'est dès maintenant que la situation doit être régularisée.



Si le Conseil de l'Entente a encore la possibilité de nous aider en augmentant le nombre de bâtiments pour passer d'un Collège d'enseignement général (CEG) à un lycée complet, ce serait la bienvenue...



M. Balili,
Responsable de l'éducation, Dori



NOUS EN AVONS GRAND BESOIN

Si le Conseil de l'Entente a encore la possibilité de nous aider en augmentant le nombre de bâtiments pour passer d'un Collège d'enseignement général (CEG) à un lycée complet, ce serait la bienvenue ».

Le Conseiller principal a également salué la

L'ÉDUCATION POST-PRIMAIRE À DORI EN CHIFFRES

Nombre de CEG à Dori : 02 (avec 3 lycées publics et 5 lycées privés).

Historique du CEG : Construction du CEG de Wendou sur financement du Conseil de l'Entente et de la LONAB. Date d'ouverture de l'établissement : 26 novembre 2013.

4 salles de classe construites, 1 bibliothèque non équipée et 1 WC.

Capacité infrastructurelle de l'établissement : 10 classes dont 4 classes (CE+LONAB) + 6 classes (Conseil régional). Seulement 8 salles de classe sont fonctionnelles.

Capacité d'accueil : 560 élèves, soit 70 élèves/classe.

Effectif réel des élèves (2017-2018): 534 élèves

Statut de l'établissement : établissement post primaire public de premier cycle.

Résultats scolaires à la première participation au BEPC en 2016 : 24, 19% de réussite, soit 15 admis sur 62 candidats présentés.

Commodités :

- absence d'électricité dans l'établissement.
- Eau courante disponible dès la rentrée 2017-2018.

construction de ce collège qui a relevé la qualité de l'enseignement : « Quand on est dans de bonnes conditions, l'apprentissage se fait plus facilement. Cela a positivement influé sur les résultats des élèves. Donc, sans vous mentir, ce joyau-là est vraiment bénéfique », a-t-il déclaré.

Tout en remerciant le donateur, il a souhaité que des projets de ce genre se multi-

plient dans d'autres régions où les besoins se font sentir : « Ce sera toujours un plus pour l'éducation au Burkina Faso », a-t-il assuré.

La construction du CEG de Dori se situe dans le cadre des projets d'infrastructures (scolaires, sanitaires, socio-économiques) réalisés dans les Etats membres du Conseil de l'Entente.





Espoir L.D. Amévi OKPELOU

Contrôleur Financier du Conseil de l'Entente :

«Notre mission : sécuriser les fonds et veiller au respect des textes...»

C'EST UN ORGANE DE CONTRÔLE QUI JOUIT D'UNE INDÉPENDANCE. LE CONTRÔLE FINANCIER EST PLACÉ SOUS LA SUPERVISION DU CONSEIL DES MINISTRES. IL A POUR MISSION DE CONTRÔLER ET DE VISER TOUTES LES DÉPENSES DE L'ORGANISATION. IL EST NOMMÉ PAR LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT POUR UN MANDAT DE QUATRE (4) ANS RENOUELABLE UNE SEULE FOIS. LE CONTRÔLEUR FINANCIER PARTICIPE, ENTRE AUTRES, À L'ÉLABORATION DES RÈGLES ET PROCÉDURES DE GESTION ET DE CONTRÔLE INTERNE. IL DONNE DES CONSEILS SUR LES RISQUES EN FORMULANT DES AVIS INDÉPENDANTS PORTANT SUR LA QUALITÉ DES SYSTÈMES DE GESTION ET DE CONTRÔLE INTERNE. IL ÉMET DES RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS. IL A POUR MISSION ENFIN DE PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE. DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ DES AGENTS DE LA COMPTABILITÉ ET DES FINANCES ONT ÉTÉ SA PRIORITÉ ; DE MÊME QUE LA DOTATION DE L'INSTITUTION D'UNE NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE ET DES SUPPORTS DE GESTION POUR LA TRAÇABILITÉ DES OPÉRATIONS. C'EST LE TOUT PREMIER DÉPARTEMENT DE CONTRÔLE FINANCIER DEPUIS LA CRÉATION DU CONSEIL DE L'ENTENTE EN 1959. C'EST UN DÉPARTEMENT QU'IL A MIS EN PLACE ET QU'IL ANIME DEPUIS JANVIER 2013. IL EST ASSISTÉ DE M. BLEDJE YAWOGA AGBENYEGA, VÉRIFICATEUR.



M. BLEDJE Yawoga Agbenyega,
Vérificateur

cier, le commissariat aux comptes et le comité d'audit.

En quoi ont consisté les missions que vous venez de mener ?

- De façon provisoire et sur instruction du Conseil des ministres, le contrôleur financier s'acquitte des activités de suivi-évaluation des projets financés de 2014 à 2017 par l'organisation. J'étais à Niamey au Niger, dans le cadre de cette mission.

Il s'agit d'un projet d'électrification rurale dans la région de Dosso, plus précisément dans le village de Sabon Gari Foga.

Deux ans après la mise en place des équipements photovoltaïques, j'y étais pour constater ce que ces équipements sont devenus. Il s'agit d'évaluer le projet, parce que les réflexions sont en train d'aller dans le sens de l'amplification de ces projets qui profitent directement aux populations.

Vous savez que le Conseil de l'Entente a embrassé, depuis 2014, des projets d'hydraulique villageoise et d'électrification rurale au profit de nos populations les plus démunies. Après trois ou quatre ans de projet, il faut s'arrêter et faire le bilan, voir si le projet a atteint ses objectifs ou pas. Cela permet de voir les pans qu'il faut rectifier pour redémarrer sur de nouvelles bases, avec plus d'efficacité.

J'avoue que les besoins des populations sont énormes sur le terrain.

Au vu de vos missions sur le terrain, cette structure est donc indispensable ?

- Certainement! Au regard du passé de l'institution, les plus hautes autorités, notamment nos Chefs d'Etat, ont jugé utile de la doter, dans sa version nouvelle, d'un contrôleur financier.

Le contrôleur financier est indispensable pour sécuriser les fonds et veiller au respect des textes réglementaires par tous les acteurs, aux fins d'asseoir une bonne gestion des finances mises à leur disposition. Cela est d'autant plus important

qu'à l'heure actuelle, le leitmotiv au niveau de toutes les institutions est la bonne gouvernance administrative, financière et comptable.

Le Conseil de l'Entente ne peut pas faire exception, et les Chefs d'Etat ont vu juste en le dotant de cet organe pour accroître, son efficacité dans la sous-région.

C'est un dispositif à la fois de contrôle interne et de conseil financier. Le travail des ordonnateurs et des comptables ne s'apprécie qu'à travers les rapports des organes de contrôle, notamment le contrôleur finan-

Investissements tous azimuts dans les infrastructures scolaires, sanitaires et énergétiques au bénéfice des populations...



Au regard de ce que vous dites, faut-il croire en la renaissance du Conseil de l'Entente ?

- Je vous dirai oui, sans ambages. D'abord parce que le Conseil de l'Entente a facilité l'intégration des cinq Etats membres qui ne se sont jamais livrés la guerre. Et ça, c'est l'œuvre du Conseil de l'Entente, parce qu'il y avait les concertations de proximité qui évitaient des situations conflictuelles.

Ensuite, nous avons constaté que malgré l'existence de l'UEMOA et de la CEDEAO, on continue de parler de la cherté de la vie, on continue de développer des programmes de lutte contre la pauvreté. Cela veut dire que le problème de nos Etats reste entier en matière de développement.

Et comme le Conseil de l'Entente, dans sa nouvelle vision, veut embrasser les projets socio-économiques qui profitent directement aux populations, à l'exemple de l'eau et de l'électricité, nous pensons qu'il a sa part à jouer pour accroître le bien-être des populations de l'espace Entente.

Cette vision de l'institution est d'autant plus renforcée par son intérêt pour l'Education et la Santé.

C'est ainsi que nous construisons aussi des dispensaires et des salles de classes, pour être plus proche des populations.

Comme on peut le constater sur le terrain, il y a des vides que nous sommes venus combler depuis qu'on a repris nos activités. D'autre part, nous envisageons embrasser



le domaine des infrastructures par la mise en œuvre de projets immobiliers dans les pays membres.

Nous ne pouvons passer sous silence la promotion de la culture et de la jeunesse, qui constitue également notre cheval de bataille.

En conclusion, le Conseil de l'Entente exécute une somme d'activités qui justifient sa présence aux côtés de la CEDEAO et de l'UEMOA par des actions basées sur la complémentarité et la subsidiarité.

Pour ce faire, nous sommes confiant en l'avenir de l'Institution.



C'est pour moi un grand honneur de prendre part, ce soir, à la cérémonie d'ouverture de la Convention Nationale de la Jeune Chambre Internationale Côte d'Ivoire placée sous le signe du **défi de l'excellence**.

Vous me donnez l'occasion de revivre, avec un réel plaisir, cette atmosphère de fraternité et de responsabilité que j'ai connue autrefois lorsque je militais à la Jeunesse Etudiante Catholique comme Responsable du Lycée Technique d'Abidjan-Cocody et Trésorier National.

Je voudrais adresser mes fraternelles salutations aux Autorités de cette cité emblématique de Yamoussoukro, si chère à nos cœurs: le Gouverneur Augustin Thiam, les Députés Kouassi Kouamé Patrice, Baba Sylla, Kouadio Philippe, le Maire Gnrangbé, le corps préfectoral, les chefs coutumiers, la population de Yamoussoukro.

Merci à vous, Abdoulaye Alliagui, Président National de la Jeune Chambre Internationale Côte d'Ivoire, merci au Bureau et à vous, distingués membres de la JCI, pour votre invitation, et toutes mes félicitations pour la parfaite organisation de cette Convention.

Politologue et économiste avant la lettre, Jean Bodin avait écrit, il y a un peu plus de quatre siècles, en 1576, dans son ouvrage *La République* : « **Il n'y a de richesse et de force que d'hommes** ».

Ce brillant auteur conceptualisait ainsi une opinion largement partagée par la plupart des sociétés humaines.

L'idée est reprise aujourd'hui par les économistes dans la **théorie du capital humain**.

Celle-ci explique, en effet, que dans le **processus de développement**, hormis l'investissement dans le capital physique à travers la construction des routes, des usines, des bâtiments, etc., **l'investissement dans le capital humain, c'est-à-dire la formation, l'éducation, le renforcement des capacités** des hommes et des femmes, constitue un **puissant facteur de croissance**.

C'est ce à quoi la Jeune Chambre Internationale s'emploie avec ses membres. Elle fait de ceux-ci des citoyens éveillés, des femmes et des hommes de progrès capables de transformer leur milieu.

A cet égard, je suis impressionné par l'immense travail de réflexion, de sensibilisation et de formation réalisé par votre mouvement au cours de l'exercice 2017 pour renforcer les capacités des membres ou contribuer à la bonne marche de la cité.

Voilà comment, avec méthode, détermination et endurance, une population or-



«L'investissement dans le capital humain est un puissant facteur de croissance», rappelle Dr Patrice Kouamé aux Jaycees.

LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU CONSEIL DE L'ENTENTE ÉTAIT LE PARRAIN DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA CONVENTION NATIONALE DE LA JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE, LE 05 OCTOBRE 2017 À YAMOOUSSOUKRO.

SON ALLOCUTION A CETTE OCCASION A MONTRÉ L'IMPORTANCE DU CAPITAL HUMAIN DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT D'UNE NATION. EXTRAIT.

dinaire, animée par **quelques hommes d'exception**, finit par bâtir une **grande nation** et devient un **grand peuple**.

A ce propos, en visite au Japon en 1981 à l'invitation de la Société Nomura, dans une usine à Tokyo, j'ai demandé à un jeune employé quelle était son ambition. Il m'a alors répondu ceci :

« Ma première ambition est la place du Japon dans le monde ;

Ma deuxième ambition est la place de mon entreprise au Japon ;

Ma troisième ambition est ma place au sein de mon entreprise ».

126 millions de Japonais raisonnant de cette manière, j'ai compris pourquoi le pays des Samouraï a connu ce développement fulgurant depuis l'ère du Meiji au milieu du 19^{ème} siècle.

C'est cet esprit conquérant que je souhaite aux membres de la Jeune Chambre Internationale Côte d'Ivoire et, à travers eux, à la jeunesse ivoirienne. Bon courage et plein succès à vos travaux ■



**L'excellence
au service
d'un secteur
privé
prospère**



LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO A ÉTÉ CRÉÉE LE 11 JUI 1948. DE CHAMBRE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE AVEC POUR SIÈGE BOBO-DIOULASSO, ELLE EST DEVENUE CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT EN 1973 AVEC LE TRANSFERT DE SON SIÈGE À OUAGADOUGOU.



Avec la création de la Chambre des Métiers de l'Artisanat en 2007, le Décret n° 2007-302/PRES/PM/ MCPEA/ MFB du 18 mai 2007 modifie sa dénomination qui devient Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF).

La CCI-BF a le statut d'Etablissement Public doté de moyens administratifs, juridiques et financiers indispensables à l'accomplissement de sa triple mission consultative, représentative et administrative.

MISSIONS DE LA CCI-BF

Mission consultative : Elle consiste à donner aux pouvoirs publics les avis et renseignements qu'ils peuvent solliciter sur les questions commerciales, industrielles et artisanales, et à présenter les points de vue des milieux d'affaires sur les moyens d'accroître la prospérité économique.

Mission représentative : Elle consiste en la

présence de la CCI-BF au sein d'institutions et organismes tels que : le Conseil Economique et Social (CES), la Commission de privatisation, la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA, la Chambre de Commerce Internationale, la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Françaises (CPCCAF), etc.

A travers ce vaste réseau consulaire, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina peut ainsi contribuer à faire entendre la voix des milieux d'affaires burkinabè dans toutes les instances où les intérêts économiques sont discutés et où la coopération économique, l'intégration et la promotion commerciale se décident.

Mission administrative : Il s'agit d'une mission de gestion de service d'utilité publique ou d'intérêt collectif qui peut s'exercer dans les domaines les plus divers.

En effet, la CCI-BF peut acquérir et gérer dans l'intérêt du commerce, de l'industrie et des structures ou services neutres garantissant la sécurité et la loyauté des professions et activités qu'elle représente, et concourant à la prospérité de la communauté économique toute entière.

LES OPPORTUNITÉS

D'INVESTISSEMENT AU BURKINA FASO

Les opportunités d'investissement portent sur la réalisation et l'exploitation des grands aménagements hydro- agricoles et agropastoraux existants ou à créer. Ces opportunités peuvent être directement exploitées par le privé ou en Partenariat public-privé (PPP) avec l'Etat. Les principales opportunités d'investissements privés durant la période 2016-2020 peuvent être saisies conformément à l'axe 3 du PNDES, dans la promotion des pôles de croissance, l'accroissement de l'offre énergétique, l'amélioration des infrastructures, la valorisation des produits et sous-produits agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et fauniques, le développement d'une industrie touristique et culturelle, entre autres. Dans le cadre de l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), le Gouvernement burkinabè et Burkina Invest ont organisé du 10 au 16 novembre 2017 à l'Heden Golf Hôtel à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le Forum Diaspo Invest et les Journées de promotion économique et commerciale du Burkina Faso en Côte d'Ivoire (JPEC) sous le thème : « Mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) : quelle contribution de la diaspora à la transformation structurelle de l'économie du Burkina Faso ? »

Sources : <http://www.cci.bf/PNDES 2016-2017>

LE BUREAU CONSULAIRE DE LA CCI-BF



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO**

Elu par l'Assemblée générale pour un mandat de cinq ans, le bureau consulaire statue sur les principales

questions relatives au fonctionnement et à la gestion de l'Institution. Il comprend 21 membres. Outre le Bureau Consulaire, la Chambre de Commerce et d'Industrie comporte quinze commissions. Ces Commissions sont des « organes d'études et de propositions » qui ont un rôle consultatif. Elles sont présidées par des hommes d'affaires compétents, expérimentés, disponibles et dévoués qui sont chargés de préparer, avec l'appui des services techniques, tout le travail de base qui permet à la CCI-BF d'exercer sa mission représentative.



Cuisine de l'Entente, 3^{ème} édition

L'intégration sous-régionale renforcée par l'art culinaire

FAIRE DE LA CUISINE UN VECTEUR DE COHÉSION, DE DÉCOUVERTE, D'ÉCHANGES, DE PARTAGE, D'ENTENTE ET DE COMMUNION, TEL EST LE PARI RÉUSSI PAR LE RÉSEAU DES FEMMES PROFESSIONNELLES UNIES DU CONSEIL DE L'ENTENTE (REFPUCE) À TRAVERS LE CONCOURS CULINAIRE LA "CUISINE DE L'ENTENTE", QUI A CONNU SON APOTHÉOSE LE 27 MAI DERNIER À KOUMASSI (ABIDJAN).



La grande famille du REFPUCE, autour du Secrétaire Exécutif



Le jury lors de la proclamation des résultats



L'équipe gagnante

Les candidates présélectionnées pour ce concours ont démontré leur savoir-faire en présence du Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, Dr Patrice Kouamé, du Maire N'Dohi Raymond, des représentants de ministères, du corps diplomatique et des populations de la commune de Koumassi.

Pour la présidente du REFPUCE, Mme Assu Béatrice, l'idée de la "Cuisine de l'Entente" est née de la prise de conscience du rôle incontournable de la femme

dans la recherche et le maintien de la paix, facteur déterminant pour le développement d'un pays d'une part, et du souci de retrouvaille, de redynamisation et de promotion du Conseil de l'Entente par les mets de l'Espace Entente, d'autre part : « Cette rencontre gastronomique est facteur de promotion et de valorisation des principales recettes culinaires des Etats membres du Conseil de l'Entente », a-t-elle déclaré. Le Secrétaire Exécutif a félicité Mme Assu Béatrice d'avoir rassemblé les femmes de

l'espace Entente pour célébrer et magnifier la paix. « Vive la paix à travers la cuisine », a-t-il lancé.

Il a aussi salué l'esprit qui a prévalu à ce concours. « Pour ces femmes qui ne se connaissaient pas du tout, en très peu de temps, elles sont devenues des sœurs. Voilà un exemple que tous les êtres humains doivent adopter », a-t-il recommandé.

Satisfait par l'organisation de ce concours culinaire qui fait la promotion de la restauration dans les pays de l'Entente.



Le stand COTE D'IVOIRE - 1er PRIX



comme activité génératrice de revenu pour les femmes, il a annoncé l'institutionnalisation de la compétition, avec le soutien de sa structure : «*Nous avons décidé, à partir de l'année prochaine, d'inscrire les femmes du Conseil de l'Entente dans notre programme de coopération culturelle*».

Cette institutionnalisation permettra, selon Mme Assué Béatrice, de donner plus de crédibilité au concours et de mettre fin aux variations de la date de sa tenue. Désormais, l'organisation aura lieu chaque année à la même date et la cérémonie aura plus d'ampleur, a-t-elle promis.

L'initiatrice pense également à une organisation tournante avec l'ouverture effective d'un espace de restauration de l'Entente. Le réseau qui regroupe les femmes des 5 pays de l'espace Entente espère organiser la compétition dans chacun des pays, dans un souci d'équilibre et d'équité. Ce volet n'est pas encore effectif faute de moyens. Avec cette institutionnalisation, la présidente Assué Béatrice et ses "sœurs" espèrent engranger les fonds qui leur permettront d'agrémenter la "Cuisine de l'Entente" avec de nouvelles activités, tels que le recensement et la classification des restaurants de l'espace par la participation des professionnels de la restauration et la formation des acteurs de ce secteur en vue du renforcement de leurs capacités opérationnelles.

Le jury de cette 3^{ème} édition était présidé par Mme Yao Céline. Les finalistes ont été



Le stand du BENIN



Le stand du BURKINA



Le stand du NIGER



Le stand du TOGO, 2^{ème} prix

départagées en tenant compte de la créativité, de l'hygiène, de la fraîcheur des produits, du port de gants, de la présentation, de la mise en place et du couvert.

La lauréate, la représentante de la Côte d'Ivoire, a remporté un trophée, une enveloppe et un réfrigérateur. La deuxième (Togo) a eu droit à une cuisinière et une enveloppe. Quant à la troisième, elle est répartie avec une bouteille de gaz et une enveloppe.

Faut-il le souligner, le concours a démarré par la présélection de 25 candidates retenues en raison de cinq par pays.

Mme Yao Céline a souhaité que l'initiative soit étendue à toutes les femmes de tous les pays, afin de faire de la cuisine le vecteur de cohésion, de rapprochement et de rassemblement souhaité par les organisateurs ■





**Mme ASSUE Béatrice
(au centre)**

**Présidente du Réseau des Femmes
Professionnelles Unies
du Conseil de l'Entente**

«L'INSTITUTIONNALISATION ANNONCÉE PAR SON EXCELLENCE PATRICE KOUAME, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU CONSEIL DE L'ENTENTE, LORS DE LA 3^{ÈME} ÉDITION, VIENT DONNER PLUS DE CRÉDIBILITÉ ET METTRE FIN AUX VARIATIONS DE LA DATE DE TENUE.»

Comment l'idée du concours culinaire a-t-elle germé ?

- Le concours culinaire dénommé «la Cuisine de l'Entente» est né de la prise de conscience des responsables du REFPUCE du rôle incontournable de la femme dans la recherche et le maintien de la paix, facteur déterminant pour le développement d'un pays. Cette prise de conscience résulte du souci de contribuer à la redynamisation et à la promotion du Conseil de l'Entente. La combinaison des deux facteurs a suscité la recherche d'une activité originale et spécifiquement féminine. La cuisine, après analyse, a eu l'approbation de toutes les femmes du réseau et le concours a été adopté.

Quel est son impact en termes de cohésion sociale ?

- Il est de notoriété que la gastronomie est un facteur de promotion et de valorisation culturelle. Les principales recettes culinaires des Etats membres du Conseil de l'Entente constituent un vecteur fédérateur, une opportunité de renforcement de la cohésion au travers de rencontres d'échanges, de partage des mets et de découverte de spécialités indiquant la richesse du patrimoine des Etats membres. Les différentes populations du Conseil de l'Entente, grâce au concours culinaire, communiquent, se reconnaissent et apprennent à vivre ensemble, ce qui contribue à consolider l'union.

Le démarrage a-t-il été difficile ?

- Le démarrage a été très difficile car, dans un premier temps, cela nécessitait beaucoup de moyens et, dans un se-

cond temps, non seulement les femmes ne se connaissaient pas mais elles ne comprenaient pas cette idée.

Comment avez-vous compris l'institutionnalisation de la manifestation annoncée par le Secrétaire Exécutif ?

- L'institutionnalisation annoncée par Son Excellence Patrice KOUAME, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, lors de la 3^{ème} édition, vient donner plus de crédibilité et mettre fin aux variations de la date de tenue.

La Cuisine de l'Entente sera-t-elle tournante ?

- Vu que la Cuisine de l'Entente est ouverte à toutes les femmes de l'espace, il est prévu que la manifestation soit organisée de manière tournante dans les cinq pays. Le bureau du REFPUCE s'emploie à cela et même a hâte de voir la mise en œuvre effective de cet aspect.

Peut-on instituer des étoiles aux restaurants de l'espace Entente à travers ce concours ?

- L'institutionnalisation implique le développement. Diverses autres rubriques vont voir le jour, tels que le recensement et la classification des restaurants de l'espace Entente par la participation effective des professionnels de la restauration et la formation des acteurs de ce secteur en vue du renforcement de leurs capacités opérationnelles et celles de leurs personnels. A cet effet, une tournée d'implantation de bureaux locaux dans chaque pays s'avère nécessaire.

Les perspectives à partir de l'institutionna-

lisation de cette activité ?

- La cuisine, élément culturel, entraîne diverses activités. La promotion des valeurs culturelles et touristiques de l'espace Entente est également envisagée par le REFPUCE.

Il s'agira par exemple de présenter la femme de chacun des cinq Etats sous diverses formes : la femme nourrice, la femme pendant les grandes fêtes traditionnelles, la nouvelle mariée, la femme paysanne, etc.

Par anticipation, comment vous sentez-vous dans la Tour Entente ?

- La construction de la future Tour Entente qui est un signal fort de l'existence du Conseil de l'Entente ajoutera une plus-value, nous l'espérons, à notre réseau par l'acquisition d'un siège en son sein.

Un mot sur la vie du Président Félix Houphouët-Boigny ?

- Par sa volonté de réaliser des actions pour la promotion du Conseil de l'Entente, le REFPUCE veut contribuer à pérenniser l'idée du père fondateur de l'Institution qui voulait en faire un instrument de paix durable entre les Etats membres.

Par l'histoire, nous savons que le Conseil de l'Entente a été inspiré par le Président Félix Houphouët-Boigny, homme de paix, bâtisseur reconnu et grand rassembleur dans la sous-région, et même au-delà. Les femmes du REFPUCE, en décidant de s'associer à cette politique, apportent la preuve de leur maturité. Elles s'engagent à être le porte flambeau du Conseil de l'Entente redynamisé ■



**L'Agence FASO BAARA S.A, un savoir-faire inégalé
dans l'exercice de la MOD au Burkina Faso**

Membre de



Une garantie d'exécution à souscrire!

Après avoir exercé depuis janvier 1992, date de lancement de ses activités, sous le statut d'association à but non lucratif, FASO BAARA évolue depuis le 1er janvier 2012 en tant que société anonyme au capital de 500.000.000 FCFA.

Secteurs Privilégiés d'intervention

L'Agence est flexible et s'adapte à toutes les sollicitations de ses clients avec un champ d'intervention qui intègre tout le secteur du BTP et d'autres secteurs porteurs pour le développement au Burkina Faso et en Afrique :

- Batiment,
- Infrastructures routières (voirie et réseaux divers, pistes, routes, ouvrages d'art,...),
- Hydraulique, Aménagements hydro-agricoles,
- Equipements,
- Exploitation/gestion de services publics,
- Formation des acteurs du secteur BTP,
- Etc.



Efficacité d'intervention adaptée aux besoins des clients

L'Agence FASO BAARA S.A accompagne ses clients dans la réalisation de leurs projets en utilisant, suivant le choix du client, un des modes opératoires ci-après :

- La maîtrise d'ouvrage déléguée,
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- La conduite d'opérations.



Un personnel hautement qualifié utilisant des outils modernes de gestion

Pour l'exécution de ses missions, l'Agence FASO BAARA S.A dispose de ressources humaines, matérielles et technologiques à la mesure de ses ambitions :

- Personnel hautement qualifié et expérimenté (ingénieurs, architectes, gestionnaires, comptables, informaticiens, cadres administratifs, juriste,...) ;
- Logiciels de gestion technique et financière performants ;
- Moyens matériels et immobiliers appropriés (siège spécialement aménagé et fonctionnel, matériels informatiques et bureautiques performants, véhicules, matériels divers de suivi des chantiers,...)

Performances et résultats

- Plus de 340 milliards de FCFA de travaux réalisés dans les domaines de la Santé, l'Education, les Infrastructures de développement, l'Assainissement, les forages, les pistes et routes ... ;
- La promotion des PME à travers l'exécution des projets d'intérêt public (plus de 7300 contrats attribués à près de 1000 prestataires divers) ;
- Mise en œuvre de programmes de formation.

Partenaires financiers : Etat burkinabè, France (AFD), Allemagne (KfW), Danemark, Pays-Pays, Canada, Banque Mondiale (IDA), Banque Islamique de Développement (BID), Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF),...

Agence Faso Baara

01 BP 6633 Ouagadougou 01 - Burkina Faso - Tél. : (226) 25 37 57 38/39/40 - Fax : (226) 25 37 57 42

E-mail : faso.baara@fasonet.bf - Site web : www.fasobaara.bf



NOTRE SITE WEB :

www.conseildelentente.org



INTERACTIVITÉ PROACTIVITÉ

email : conseildelentente@conseildelentente.org

A CONSULTER SANS MODÉRATION !